



ICP
UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Pôle prépas

- Année de Préparation aux Etudes Supérieures (A.P.E.S.) :
 - Option Etudes européennes
 - Option Sciences humaines
 - Option Sciences politiques
 - Option Santé
- Prépa Ecole du Louvre
- Prépa CELSA Communication
- Prépa Journalisme

www.icp.fr





Pôle Prépas

Année de Préparation aux Études Supérieures (A.P.E.S.)

- Option Études européennes (EE)**
- Option Sciences humaines (SH)**
- Option Sciences politiques (SP)**
- Option Santé (S)**

Les préparations aux concours

Prépa Ecole du Louvre
(Préparation au concours d'entrée à l'École du Louvre)

Prépa CELSA Communication

Prépa Journalisme
(Préparation aux concours d'entrée en école de journalisme)

**PROGRAME
2025-2026**

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

SOMMAIRE

1^{ère} PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. Introduction	p. 3
2. Organisation & contacts	p. 4

2^{ème} PARTIE : LES PRÉPARATIONS

1. ANNEE DE PREPARATION AUX ÉTUDES SUPERIEURES (A.P.E.S.) Option Études européennes	p. 7
2. ANNEE DE PREPARATION AUX ÉTUDES SUPERIEURES (A.P.E.S.) Option Sciences humaines	p. 7
3. ANNEE DE PREPARATION AUX ÉTUDES SUPERIEURES (A.P.E.S.) Option Sciences politiques.....	p. 7
4. ANNEE DE PREPARATION aux Études supérieures (A.P.E.S.) Option Santé	p. 7
5. Préparation au Concours d'entrée à l'École du Louvre	p. 37
6. Préparation CELSA Communication (Bac+2)	p. 41
7. Préparation Journalisme (Bac+3).....	p. 44

3^{ème} PARTIE : LE RÈGLEMENT PEDAGOGIQUE

1. Le règlement	p. 51
------------------------------	-------

4^{ème} PARTIE : LE CORPS PROFESSORAL

1. Les enseignants	p. 53
---------------------------------	-------

5^{ème} PARTIE : INFORMATIONS PRATIQUES ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

1. Bibliothèques	p. 55
2. Espace Santé	p. 55
3. Les modalités de candidature, modalités d'inscription	p. 56
4. Les Bourses	p. 56
5. Les Tarifs 2025-2026	p. 57

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Pôle Prépas

Le Pôle Prépas de l’Institut Catholique de Paris, enrichi par son cadre universitaire, fait constamment évoluer ses formations afin de les adapter aux besoins des étudiants.

Il leur propose des préparations aux études supérieures et des préparations aux concours du niveau Baccalauréat jusqu’au niveau Master.

L’Année de Préparation aux Etudes Supérieures (A.P.E.S.) se décline en 4 options Études européennes, Sciences humaines, Sciences politiques, et Santé.

Chaque année, les Prépas aux concours permettent à des étudiants d’intégrer une école prestigieuse comme l’École du Louvre, un établissement du réseau Sciences Po, le CELSA, ou l’une des écoles de journalisme réputées, telles que l’ESJ Lille, le CUEJ, le CFJ…

Le suivi des étudiants fait l’objet d’une attention particulière pour donner à chacun toutes ses chances de réussite dans un cadre qui favorise l’épanouissement de la personne et une autonomisation progressive.

Organisation & Contacts

■ Direction

Directrice du Pôle Prépas : Claudine TRAVIER

Assistante pédagogique : Cécile COFFIGNAL

■ Secrétariat

 : 01 44 39 52 88 –  : prepas@icp.fr

- Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h – fermé le vendredi

- Adresse postale :

Institut Catholique de Paris
Pôle Prépas
21 rue d'Assas
75270 PARIS CEDEX 06

■ Calendrier général de l'Institut Catholique de Paris

- Les événements à l'ICP :

Mercredi 19 novembre 2025 (L1, APES) : Forum ICP entreprises

Jeudi 20 novembre 2025 (Master, Prépa Journalisme) : Forum ICP entreprises

Vendredi 2 décembre 2025 : Fête patronale de l'Institut Catholique de Paris, marché de Noël étudiant

Mardi 27 janvier 2026 : Fête de Saint-Thomas d'Aquin (messe à 12h15)

- Les jours fériés :

Samedi 1er novembre 2025	Toussaint
Mardi 11 novembre 2025	Armistice 1918
Lundi 06 avril 2026	Lundi de Pâques
Vendredi 1er mai 2026	Fête du travail
Vendredi 08 mai 2026	Victoire 1945
Jeudi 14 mai 2026	Ascension
Lundi 25 mai 2026	Lundi de Pentecôte

LES PRÉPARATIONS AUX ETUDES SUPERIEURES

A.P.E.S.

Année de Préparation aux Études Supérieures

Organisé en deux semestres et destiné aux bacheliers de l'année ou de l'année antérieure, ce cursus vise :

- L'acquisition des savoirs et des méthodes de travail requis à l'université
- Le renforcement du niveau de langues
- Un accompagnement dans le choix de la filière d'études (aide à l'orientation)

Cette année de transition entre les études secondaires et l'enseignement supérieur, qui est sanctionnée par un diplôme universitaire (D.U.), donne aux étudiants toutes les chances de réussir leur parcours d'études.

Elle offre une formation pluridisciplinaire avec des enseignements communs et quatre options :

- Etudes européennes
- Sciences humaines
- Sciences politiques
- Santé

L'A.P.E.S. option Etudes européennes met plus particulièrement l'accent sur l'acquisition des compétences linguistiques avec un semestre en immersion complète en Allemagne, en Espagne ou en Irlande. Les étudiants suivent des cours intensifs dans l'école de langue d'une université partenaire de l'ICP. L'acquisition du niveau B2, au minimum, avec une certification reconnue par les universités européennes constitue l'objectif principal du second semestre.

L'A.P.E.S. option Sciences humaines offre une solide culture générale sur le monde contemporain grâce à un enseignement pluridisciplinaire et un approfondissement des humanités. A travers des cours sur les enjeux internationaux et environnementaux, les médias et le cinéma, l'histoire des idées et la psychologie, ou encore la littérature et l'histoire de l'art, les étudiants développent des capacités d'analyse et de réflexion ainsi qu'un esprit critique. Des ateliers d'art oratoire, d'écriture et de lecture leur permettent d'acquérir les méthodologies universitaires.

L'A.P.E.S. option Sciences politiques propose des cours dans les disciplines enseignées dans les établissements du réseau Sciences Po. L'enseignement vise l'acquisition des connaissances dans le domaine de la science politique et du droit notamment. Des cours spécifiques d'histoire contemporaine, d'anglais et de questions contemporaines sont destinés à préparer les étudiants aux trois épreuves du concours commun des 7 IEP (réseau ScPo). Quatre concours blancs sont organisés dans l'année, deux au semestre 1 et deux au semestre 2.

L'A.P.E.S. option Santé permet de s'initier aux humanités de la santé, d'acquérir ou de consolider les connaissances de base en mathématiques, biologie, physiologie, anatomie... Grâce à un partenariat entre l'Institut Catholique de Paris (ICP) et l'Institut de Soins Infirmiers (IFSI) du Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph, les étudiants sont familiarisés avec les métiers et les carrières des soins infirmiers par des professionnels et des formateurs de l'IFSI St Joseph. Ils apprennent ainsi à mieux argumenter leur choix d'études et à mieux préparer leur candidature en Institut de Soins Infirmiers (IFSI) sur Parcoursup.

■ Enseignements

Semestre 1

Enseignements communs à plusieurs options (Cf. Maquette de chaque option à partir de la page 22)

Sciences économiques : Histoire de la pensée économique (CM 12h, TD 6h) –

Ce cours vise à donner aux étudiants les repères fondamentaux du système de la pensée économique. Il doit leur permettre de s'orienter parmi les théories qui structurent et interprètent la société dans sa globalité, et de mieux comprendre l'actualité ainsi que les débats qui naissent au cours de l'histoire.

Sociologie (CM 12h, TD 6h)

Découvrir les grands courants et s'initier aux méthodes de la discipline sont les principaux objectifs de cet enseignement. L'approche problématisée de notions proposera une compréhension sociologique du monde contemporain. Une attention particulière sera portée à des questionnements relevant des champs de la culture, du travail et de la technique, dans leurs liens réciproques.

Institutions politiques (CM 12h, TD 6h)

Ce cours d'Institutions politiques vise à initier les étudiants à certaines notions fondamentales de Droit public et de Science politique. Après une présentation générale de la Constitution de la Ve République, il présentera les principales institutions françaises (Parlement, Gouvernement, etc.) ainsi que leur fonctionnement. Le cours s'achèvera par une présentation des Institutions européennes.

Enseignement méthodologique

Aide à l'orientation (Atelier 12h)

Les ateliers d'orientation doivent permettre aux étudiants d'élaborer un projet d'études et un projet professionnel. Ils sont guidés dans l'analyse de la pertinence de leurs projets, l'identification indispensable de leurs valeurs, de leurs motivations et de leur projet de vie. Ce travail d'analyse, de réflexion et les différents modes d'investigation expérimentés doivent aboutir à la construction d'un parcours d'études cohérent. Les étudiants peuvent réaliser un stage de découverte d'une durée maximale de 4 semaines afin de confirmer leur choix d'orientation à leur retour de l'étranger.

Méthodologie de l'expression orale (TD 18h)

Au cours des ateliers d'entraînement à la prise de parole en public, les étudiants travailleront à comprendre ce qui permet de mieux transmettre une information afin, progressivement, d'intégrer les techniques de base permettant une communication réussie et de construire ses propres outils de progression. Ces ateliers sont également dédiés à des débats, au cours desquels chacun est invité à participer et à argumenter, sur des sujets très variés, souvent liés à l'actualité nationale ou internationale, dans des domaines divers comme l'éducation, la psychologie, la sociologie...

Langues

Deux langues étrangères obligatoires, à l'exception de l'option Santé (pas de LV2).

Langue 1 : anglais obligatoire (LV1) pour les 4 options (cours propres au cursus APES).

Cours anglais semestre 1 communs à plusieurs options :

Anglais, civilisation britannique : Les grandes figures intellectuelles, Histoire et actualité - anglais (CM 12h, TD 6h)

Figures controversées dans le monde anglophone : entre dissidence et autorité

Ce cours propose un parcours à travers plusieurs grandes figures intellectuelles du monde britannique et américain dont les idées ont été perçues, à différentes époques, comme subversives, dangereuses ou moralement inacceptables. À partir d'études de cas historiques, les étudiants analyseront pourquoi et comment certaines voix — écrivains, orateurs, penseurs, militants — ont suscité la controverse et ont été réduites au silence, marginalisées ou censurées pour avoir remis en question l'ordre établi.

Chaque séance magistrale portera sur une figure emblématique, replacée dans son contexte historique, politique et social. On s'interrogera sur les logiques de contrôle des idées : de l'exclusion sociale à l'emprisonnement, du procès public à l'interdiction des textes. Le cours cherchera à comprendre la complexité de ces figures et de leurs idées, en mettant l'accent sur les réactions qu'elles ont suscitées, les rapports entre discours et pouvoir, et les tensions entre reconnaissance, oubli et controverse postérieure.

L'objectif est de développer la capacité des étudiants à analyser des trajectoires intellectuelles dans leur richesse et leur ambiguïté, en articulant faits historiques, débats d'idées et circulation des discours. Une place importante sera accordée à l'analyse de documents en langue originale (discours, articles, extraits de textes), ainsi qu'à des activités orales développant la capacité à contextualiser un propos, à restituer un enjeu historique et à présenter un raisonnement structuré.

Les étudiants réaliseront une présentation orale sur une figure de leur choix en lien avec les thématiques abordées.

Anglais Langue (TD 12h) Cours suivi au Pôle Langues

Le cours a pour but de revoir les bases et de renforcer les acquis, notamment en ce qui concerne les difficultés du passage de la langue française à la langue anglaise. Ainsi, l'accent sera-t-il mis sur les temps et les aspects, les auxiliaires modaux et la voix passive. La pré sensation, du fait linguistique étudié, est suivie d'exercices individuels et collectifs, qui sont parfois ludiques de façon à stimuler l'émulation, et toujours corrigés pendant la séance. Des entraînements complémentaires sont proposés dans le cadre des devoirs à la maison.

Anglais Expression orale (TD 12h pour les options Sciences humaines et Santé - 18h pour l'option Etudes européennes) Cours suivi au Pôle Langues

Ce cours très interactif vise à développer la compréhension auditive et l'expression orale des étudiants. À travers l'écoute d'extraits d'émissions diffusées sur les grands réseaux – BBC, NPR, etc. - les participants améliorent leur aptitude à comprendre l'anglais contemporain, et se familiarisent avec les accents anglais, écossais, irlandais, australien, américains, etc. Ils sont encouragés à communiquer en anglais de la manière la plus fluide et authentique possible, et à discuter divers sujets d'actualités - économie, environnement, politique, éducation, culture, société, science, etc. Des

discussions interactives sont organisées en cours, et servent de base aux évaluations du niveau de langue (compréhension orale et expression orale).

Langue 2 (LV2) obligatoire sauf option Santé (TD 24h) Cours suivi au Pôle Langues

L'enseignement de la seconde langue (LV2) est adapté au niveau de chaque étudiant. Les langues proposées en LV2 : Allemand, Arabe, Chinois, Coréen, Espagnol, Grec ancien, Italien, Latin, Portugais, Russe.

- 5 niveaux proposés en langues vivantes : A1 / A2 / B1 / B2 / C1
- niveau débutant divisé entre A1.1 (grand débutant) et A1.2 (faux débutant) en arabe, chinois, coréen, espagnol et russe
- niveau débutant divisé entre A2.1 et A2.2 en chinois et russe
- niveau intermédiaire divisé entre B1.1 et B1.2 en espagnol
- niveaux langues anciennes : latin débutant / intermédiaire / avancé, grec ancien débutant /intermédiaire

Histoire (CM 12h, TD 6h)

Afin de permettre aux étudiants inscrits dans la formation APES de pouvoir appréhender au mieux les enjeux et les attendus de l'enseignement supérieur en termes de connaissances et de méthodes, le cours dispensé en histoire proposera de revenir sur les quatre périodes historiques - Antiquité, Moyen Age, périodes moderne et contemporaine - afin de permettre une meilleure maîtrise de la périodisation, un enrichissement de la culture historique des étudiants et une meilleure maîtrise des outils et méthodes historiques.

Histoire de l'art (CM 12h, TD 6h)

À partir de l'étude des principaux éléments qui constituent l'histoire de l'art (ombre, tableau, couleurs, sculpture, portrait, paysage, etc...), ce cours vise à introduire les étudiants aux principales thématiques et repères chronologiques de l'art.

Littérature (CM 12h, TD 6h)

Que peut la littérature ? Ce cours a pour objectif d'acquérir une solide culture littéraire tout en menant une réflexion sur le rôle de la littérature dans notre formation individuelle et dans notre société.

Introduction à l'histoire de la psychologie (CM 18h)

Le Cours d'introduction à l'Histoire de la psychologie a pour but de présenter l'enchaînement complexe des diverses façons de penser la psychologie (discours, science, connaissance, étude et cliniques de la vie psychique, de l'esprit, des affects et des relations humaines et interhumaines) à travers le temps, essentiellement dans la culture occidentale. On constatera qu'il existe davantage *des psychologies* qu'une seule et unique psychologie, ce que permet de comprendre cette revue historique, en rapport avec des origines également plurielles.

Langue française (TD 18h)

Trop d'étudiants négligent leur expression en croyant qu'ils ne sont évalués que « sur le fond ». Ils oublient ainsi les corrélations étroites et réciproques qui unissent la langue et la pensée : non seulement la correction et l'intelligibilité du discours sont une preuve de la clarté de la pensée - comme l'avait signalé Boileau dans un distique célèbre (« ce

que l'on conçoit bien s'énonce clairement / et les mots pour le dire nous viennent aisément ») - mais réciproquement la finesse de notre pensée est tributaire de la richesse de notre vocabulaire.

Il s'agira donc dans ce cours non seulement de revenir sur les règles fondamentales de la grammaire et de la syntaxe françaises, ainsi que sur les « difficultés » et les « exceptions » qui les concernent, mais aussi de tâcher d'étoffer le bagage lexical des étudiants. Nous travaillerons à partir de textes variés, en ponctuant leur étude de mises au point sur les divers aspects de la langue qui exigeront un éclairage précis.

Enseignements propres à l'option Etudes européennes (semestre 1)

Géopolitique de l'Europe (CM 12h, TD 6h)

On parle souvent de l'Europe comme un pôle mondial. Mais au fond, de quoi s'agit-il ? Quelle est la puissance de l'Europe ? Quelle sont la force et le poids de l'Union Européenne dans le monde ? Comment ce territoire politique, économique et géographique trouve-t-il sa place dans le grand équilibre (ou le grand déséquilibre) mondial depuis la fin de la guerre froide au début des années 1990 ?

Faire une géopolitique de l'Europe, c'est aussi parler du monde qui l'entoure, d'une longue histoire faite de forces, de faiblesses, d'espoirs et de réalisations ; c'est enfin, s'interroger sur ce que peut être une « puissance » aujourd'hui.

Le cours sera associé à des séances de travaux dirigés, qui permettront de travailler des documents très divers (textes, images, données chiffrées) pour mieux découvrir les méthodes universitaires du commentaire et de l'analyse. La géopolitique étant aussi une lecture du présent immédiat, nous ne nous priverons pas de nous arrêter, parfois, sur l'actualité pour analyser et comprendre cette géopolitique de l'Europe, dont nous sommes les témoins et parfois les acteurs.

Interculturalité (CM 18h)

L'interculturalité est une notion dont le contenu théorique reste encore largement à élaborer, malgré l'ampleur des recherches en sciences humaines et sociales. Ce cours, donné sous forme magistrale vise à donner aux étudiants les outils conceptuels et les références (modèles, paradigmes, auteurs) pour leur permettre d'appréhender les problématiques et pratiques liées aux phénomènes d'interaction culturelle dans un contexte de diversité. Après avoir étudié quelques théories de la justice, en particulier les théories de la reconnaissance, ils seront amenés à réfléchir aux enjeux communicationnels de la pluralité, à l'altérité, à la citoyenneté, à la construction des imaginaires nationaux et à l'idée d'appropriation culturelle. Le cours mettra l'accent sur les situations française, européenne et nord-américaine.

Enseignement propre à l'option Sciences humaines (semestre 1)

Grands enjeux contemporains (CM 18h)

Ce cours vise à donner aux étudiants des clefs de lecture et de compréhension de grands enjeux contemporains à l'aide d'outils d'analyse critique et d'une mise en perspective historique et politique des thèmes choisis.

Les différentes « vagues » du féminisme seront abordées pour comprendre l'évolution, les flux et reflux des revendications et des mobilisations en faveur de l'égalité entre les sexes du XIXe siècle au mouvement #MeToo ; dans un contexte de changement climatique d'une ampleur inédite, il s'agira de revenir sur la « réflexivité environnementale » présente dès la naissance de l'industrie, la structuration d'une science de l'environnement puis de l'écologie politique pour mieux appréhender les enjeux présents de cette crise à travers ses conflictualités ; situer les migrations dans le temps de la longue durée, leur évolution et leur modalité, nous permettra de cerner la manière dont elles ont façonné en profondeur la société européenne, son économie et sa culture. D'autres thèmes pourront également être abordés.

Enseignements propres à l'option Sciences politiques (semestre 1)

Langue 1 : Anglais obligatoire (LV1) : Anglais Prépa (TD 24h)

Ce cours se concentre sur un travail approfondi de la grammaire anglaise. Nous consacrerons plus de temps aux points de grammaire qui posent des problèmes aux francophones. Une révision des bases grammaticales sera bien sûr nécessaire et sera adaptée aux besoins de chaque étudiant.

Dans le même temps, les étudiants travailleront leurs compétences linguistiques et syntaxiques, dans le but de produire des textes écrits correspondant aux normes de l'essay. L'enseignement dispensé couvrira la structure, la ponctuation, l'organisation des idées et le vocabulaire utilisé (*writing skills*).

Anglais Civilisation britannique (CM 12h, TD 6h)

Le Cours Magistral abordera les institutions, la société et l'économie du Royaume-Uni. Une attention particulière sera portée à la situation de l'état unitaire britannique et aux institutions politiques britanniques. Les thèmes traités dans le CM ont un lien direct avec les sujets saillants de l'actualité.

Le TD permettra aux étudiants de s'entraîner aux épreuves. Celles-ci étant conçues à partir de textes tirés de la presse, le TD sera consacré à la compréhension de textes journalistiques et à l'enrichissement lexical.

Questions contemporaines (CM 18h, TD 36h)

Le cours de Questions contemporaines vise à préparer les étudiants aux épreuves de culture générale des IEP de provinces, en particulier au concours commun des IEP qui exigent chaque année la maîtrise de deux thèmes pour les épreuves. En complément, ce cours se propose d'aborder certains des courants d'idées et enjeux épistémologiques qui permettront aux étudiants de se repérer pour aborder les grandes questions contemporaines qui traversent les débats publics.

Histoire contemporaine (CM 12h, TD 24h)

Le parcours d'enseignement d'histoire comporte 1 heure de cours hebdomadaires. Les grandes questions du programme sont abordées dans des conférences de deux heures qui posent les notions centrales et la structure chronologique.

Lieux, événements, acteurs et enjeux de l'après 1945 seront ainsi étudiés en mettant l'accent sur des notions telles que puissance, État, conflits ou croissance économique. Les travaux dirigés (2h par semaine) mettront l'accent sur l'acquisition et la mise en œuvre des méthodes de travail indispensables pour répondre aux exigences des épreuves du concours et celle d'une année de préparation intensive. Ils permettront aussi de développer les thématiques abordées en conférence en proposant notamment des exercices de problématisation, d'écriture et de compréhension. Un travail sur les emboîtements d'échelles doit conduire les étudiants à maîtriser les grandes problématiques du global au local. Une attention particulière est portée à la participation aux travaux à préparer et à l'investissement dans ces enseignements.

Science politique (CM 12h)

Ce cours reviendra sur les grands thèmes de la science politique, tels le pouvoir, l'État ou encore les régimes politiques. Il abordera d'autres thèmes de cette discipline, tels les partis politiques, l'opinion publique, les comportements électoraux ou encore

l'action collective et les mouvements sociaux. Enfin, il propose d'étudier des auteurs importants de la pensée politique, à l'exemple des philosophes contractualistes, TOCQUEVILLE, MARX, etc.

Introduction à l'histoire du droit (CM 12h)

Ce cours vise à démontrer que le Droit n'est pas réductible à une compilation de textes juridiques inanimés mais qu'il est, avant tout, le résultat d'un long processus historique remontant, dans ses origines, aux sociétés primitives.

Héritier de mythes, de coutumes et de traditions religieuses mais fruit également des contingences historiques et politiques, le Droit ne peut se comprendre que relativement à son contexte d'émergence et aux structures sociales qu'il a vocation à encadrer.

Son étude suppose donc une approche pluridisciplinaire mêlant histoire, science politique et philosophie.

Cette analyse chronologique, de l'antiquité au monde contemporain, nous rappelle que le droit, bien que fondé sur des principes anciens, est en perpétuelle évolution et traverse aujourd'hui de profondes mutations.

Enseignements propres à l'option Santé (semestre 1)

Introduction à la sociologie de la santé (CM 12h)

Ce cours ouvre sur une approche de la santé considérée comme un fait social principalement à partir du lien entre la société et la pathologie.

Histoire et représentation de la maladie, de la santé et du soin (CM 12h)

Les représentations de la maladie et de la santé, ainsi que l'organisation des systèmes de soins, ont constamment évolué tout au long de l'histoire de l'humanité. Dans le cadre de ce cours, nous allons procéder à un survol historique des concepts de santé et de maladie et des pratiques qui leur sont liées à travers les diverses aires géoculturelles et les différentes séquences chronologiques.

Introduction aux politiques publiques de santé (CM 12h)

Selon l'OMS, la santé publique représente l'ensemble des efforts par des collectivités dans une société pour améliorer, promouvoir, protéger et restaurer la santé de la population, grâce à des actions collectives. Lors de ce cours, nous allons prendre connaissance avec les politiques publiques (principes, acteurs, pratiques) ayant comme objectif d'optimiser la veille épidémiologique sur les risques sanitaires, concevoir et appliquer des actions de prévention et de promotion de la santé, assurer la préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires.

Atelier d'écriture (TD 24h)

Les étudiants s'entraînent à la note de synthèse, au commentaire de texte et à la dissertation. A travers des exercices de créativité, ils améliorent progressivement leur style rédactionnel.

Biologie fondamentale (CM 12h TD 24h)

Étude de la cellule et de ses composants, des organites et de leurs fonctions, des molécules et de leurs interactions, des relations entre la cellule et son environnement et du transfert des informations entre le noyau et le milieu extra-cellulaire.

Objectifs :

- 1 Identifier le vivant. Histoire de la discipline.
- 2 Atomes, molécules, etc. Constituants d'un organisme (physique et chimie)
- 3 Niveaux d'organisation de la cellule à l'organisme (tissus, organes, etc.)
- 4 Connaissances de base en biologie cellulaire et moléculaire
- 5 Fonctionnement intégré : Notions d'homéostasie, de maladie ou de thérapeutique
- 6 Génétique et épigénétique. Hérédité.

Le corps humain : anatomie et physiologie (CM 12h, TD 24h)

Objectif général :

Apporter les connaissances de base indispensables en anatomie/physiologie afin d'appréhender le bon état fonctionnel du corps humain et d'établir les liens en cas de dysfonctionnement.

Mathématiques (CM12h et TD 12h)

Dans le cadre de l'APES option Santé, le programme de mathématiques cherche à consolider les compétences et connaissances acquises par les étudiants lors de l'enseignement de mathématiques du lycée général, en renforçant les points mobilisables lors des études supérieures de santé. Il s'organise en trois grandes parties :

- Algèbre : calculs numériques et littéraux, proportionnalité, taux d'évolution, résolution d'équations
- Analyse : suites arithmétiques et géométriques
- Probabilités : combinatoire et dénombrement, probabilités simples et conditionnelles.

L'étudiant sera incité à s'engager dans une recherche mathématique, individuellement ou en équipe, et à développer sa confiance en lui, au travers de la résolution de problèmes variés. Les problèmes proposés aux élèves peuvent être internes aux mathématiques, provenir de l'histoire des mathématiques, ou être issus des autres disciplines, en particulier des disciplines du monde sanitaire et social.

Culture Scientifique (CM 12h)

La culture scientifique est la clef pour comprendre et agir dans le monde d'aujourd'hui. Elle permet de développer l'esprit critique et le goût de la vérité. La culture scientifique est un sujet vaste et sera abordée dans ce cours en tant qu'outil pour appréhender l'impact des découvertes sur notre vie, notre vision du monde et notre rapport à l'environnement.

Atelier de lecture scientifique (TD 12h)

La science en tant qu'ensemble de connaissances fabriquées suivant une méthode rigoureuse est aujourd'hui accessible au plus grand nombre. Revues, articles, ressources internet, médias classiques, etc. présentent différents niveaux de transmission des connaissances.

Si l'accès est facilité par les nouveaux moyens de communication, la compréhension en reste parfois difficile. Ces TD auront pour objectifs de comprendre les codes et les enjeux de l'accès à cette connaissance à travers des exercices de lecture et de compréhension des différents médias scientifiques.

Semestre 2

Enseignements communs à plusieurs options (Cf. Maquette de chaque option à partir de la page 22)

Langue 2 obligatoire (LV2) (TD 24h) Cours suivi au Pôle Langues
Les étudiants poursuivent l'étude de la langue étudiée au semestre 1.

Culture scientifique (CM 12h)

Le cours abordera les grands débats contemporains liés au développement de la « techno-science ». Si la science peut être encore considérée comme synonyme de progrès, de maîtrise, elle peut devenir également une source d'aveuglement, qui pousse à découvrir et innover sans évaluer préalablement les risques que pourrait représenter la découverte pour les individus et pour la société dans son ensemble. Comme le propose le philosophe Edgar Morin dans l'ouvrage *Science avec conscience* (1982), il est nécessaire désormais de développer une « science de la responsabilité » qui nous permette de faire face aux grands défis contemporains (le développement durable, la bioéthique, l'intelligence artificielle).

Histoire des idées politiques (CM 12h)

Le cours présentera les principaux courants de pensée et les notions essentielles de la pensée politique, afin d'aider les étudiants à comprendre dans une perspective historique le rôle que jouent les idées dans la construction et le développement des sociétés.

Introduction aux religions monothéistes (CM 12h)

L'objectif du cours est de présenter un panorama des trois grands monothéismes (judaïsme, christianisme, islam). En interrogeant la question des origines du monothéisme, il s'agira de poser la question de savoir si le judaïsme est vraiment la première religion monothéiste de l'histoire. Le cours vise à présenter l'avènement des religions monothéistes, à exposer dans la perspective du comparatisme religieux, des points de convergence, mais aussi de différences. Sera évoqué mais non approfondi l'exposé des pratiques et des croyances, afin de mettre en lumière les différents systèmes historiques des croyances et des pratiques, des textes et des rites propres à chaque tradition.

Atelier de lecture (TD 24h)

A travers l'étude d'œuvres majeures, les étudiants approfondissent quelques-unes des notions fondamentales dans une ou plusieurs disciplines. Ils acquièrent la méthodologie d'analyse et de synthèse d'ouvrage, tout en développant leur réflexion sur des thématiques ciblées et leur esprit critique.

Atelier d'écriture (TD 24h)

Les étudiants s'entraînent à la note de synthèse, au commentaire de texte et à la dissertation. A travers des exercices de créativité, ils améliorent progressivement leur style rédactionnel.

Atelier d'art oratoire : Rhétorique (TD 18h)

En s'appuyant sur des textes littéraires, des grands discours et des exercices d'improvisation, les étudiants apprennent à faire des exposés structurés, clairs, synthétiques et argumentés sur des sujets divers. Ils enrichissent leurs sources lexicales, s'exercent à l'usage du mot juste et à la présentation d'analyses fines et convaincantes.

Introduction à la psychologie (CM 18h)

Le cours d'introduction à la psychologie a pour objet d'expliciter en quoi consiste le métier de psychologue, dans quels champs ce dernier peut exercer et quelles sont ses missions.

Une introduction à la psychopathologie permettra aux étudiants de mieux se repérer dans la symptomatologie des différents troubles mentaux.

Le cours théorique est illustré par des livres, des articles, des vidéos de témoignages de patients et de soignants, ainsi que par des extraits de films, permettant de rendre plus concrète cette introduction à la psychologie

Enseignements propres à l'Option Etudes européennes (semestre 2)

Dans le cadre d'un partenariat, les étudiants sont accueillis dans l'école de langues d'une université en Espagne ou en Irlande ou encore à l'Institut Goethe en Allemagne.

Ils reçoivent une vingtaine d'heures d'enseignement par semaine sur douze semaines en moyenne. Les enseignements, centrés sur les acquisitions linguistiques, sont dispensés en séquences d'une durée variable selon l'université d'accueil. Les étudiants intègrent les groupes correspondant à leur niveau après avoir passé un test. Les cours intensifs permettent à chacun d'améliorer compréhension et expression à l'écrit comme à l'oral.

Le programme proposé comporte des cours destinés à renforcer le niveau dans la langue (20h par semaine) et des enseignements méthodologiques permettant aux étudiants de préparer le test de niveau (2 à 4h de cours).

Pour compléter ce programme d'enseignements, et favoriser l'immersion linguistique, des activités culturelles et associatives sont proposées dans des groupes constitués d'étudiants nationaux et d'étudiants originaires d'autres pays du monde.

Enseignements propres à l'option Sciences humaines (semestre 2)

Langue 1 : Anglais obligatoire (LV1) :

Anglais Civilisation américaine (CM 18h)

L'étude obligatoire de l'anglais allie l'approfondissement de la langue à l'acquisition de connaissances sur la civilisation nord-américaine. Il s'agira de se familiariser avec les majeures identités culturelles de ce pays-continent, de cette nation d'immigrants.

Grâce à l'exploration de documents historiques – lettres, discours, lois – de cartes géographiques, de photographies, de films/séries et de chansons populaires, ce cours apportera divers éclairages sur certaines ‘minorités’, entre autres les Africains-Américains, les Amérindiens, les Chicanos, et les Femmes à travers les quelques siècles d’histoire des U.S.A.

Préparation à la certification en anglais (TD 24h) Cours suivi au Pôle Langues

Les étudiants sont préparés à la certification niveau B2.

Philosophie (CM 18h)

Le cours sera axé sur l’étude des paradigmes selon lesquels la philosophie a pensé la question du beau et celle de la réalité de l’œuvre d’art. On étudiera les thèmes qui ont traversé l’esthétique, notamment dans la pensée antique, le tournant du XVIII^e siècle et son approche romantique.

Culture cinématographique (CM 12h)

Ce cours entend proposer une histoire globale du cinéma en France, de la transformation du cinéma en industrie culturelle au début des années trente, son expansion considérable à partir des années soixante jusqu’à sa reproductibilité technique (TV, VHS, DVD, Web).

L’évolution des conditions de production du cinéma avec ses institutions, les innovations techniques et les différents modes de consommation de cet objet culturel seront évoqués.

À travers l’analyse de certains films et la présentation de leur réalisateur, différents genres artistique et esthétique – cinéma de propagande et cinéma populaire national d’après-guerre, Nouvelle Vague des années 1960, films politiques durant la décennie suivante, comédies ou cinéma d’auteur – seront présentés dans le contexte historique et économique du cinéma de la période racontée.

Une histoire des médias en France : les mutations de l’information (CM 12h)

De l’émergence des quotidiens de masse au défi numérique, il s’agira d’analyser les grandes transformations de la presse de la fin du XIX^e siècle à nos jours à travers ses supports et ses innovations techniques, ses modes d’organisation économique et l’émergence d’une nouvelle profession, celle de journaliste. Dans quelle mesure l’avènement de la photographie, du son avec la radio et plus encore de la télévision et du Web.2 bouleverse le milieu de l’information et le système médiatique dans ses pratiques et ses missions.

Grands enjeux contemporains : les enjeux dans les relations internationales (CM 18h)

Cet enseignement a pour objectif d’apporter un éclairage sur des questions de politique internationale, tout en initiant les étudiants aux grands courants théoriques de la discipline. Il vise à développer une pensée critique et distanciée des enjeux contemporains dans les relations internationales. Il s’agit de comprendre et d’inscrire ces enjeux dans une perspective historique et dans une dimension comparatiste, tout en analysant en parallèle les mécanismes de leur perception par les contemporains, notamment à travers le processus de leur médiatisation. Après une analyse critique des principaux cadres conceptuels en vigueur dans l’étude des relations internationales contemporaines en vue de comprendre les rapports de conflit et/ou de

coopération entre États, le rôle des institutions intergouvernementales et les activités des organisations internationales sera également abordé. Les conséquences des conflits ainsi que leur gestion ou la question de sortie des crises constituent des fils conducteurs parallèles afin d'envisager une histoire connectée et de proposer une approche globale des enjeux contemporains dans les relations internationales.

Atelier d'art oratoire : Art dramatique (TD 18h)

Objectifs du cours :

- Le Premier, outre la confirmation de la présence à soi dans l'intelligibilité du verbe, consistera à interroger et faire évoluer les représentations de chacun sur l'esprit de travail du comédien... loin de toute illustration ou commentaire du mot afin de faire disparaître toute *théâtralité* ; le *drama* se confond avec le conflit charnel de l'être exprimé par la parole.
- Le Comédien au service du texte découvrira une disponibilité pour vivre et donner à voir un *processus* de recherche : coïncidence du verbe, du geste et de l'émotion.
- Le travail de Comédien en tant que démarche devient ainsi une réalité charnelle dans sa propre investigation créative assumant ainsi le doute... au-delà de tout concept, et ce, pour une maîtrise de l'émotion en adéquation avec le verbe dans la situation donnée en son présent.

Enseignements propres à l'option Sciences politiques (semestre 2)

Langue 1 : Anglais obligatoire (LV1) :

Civilisation américaine (CM 18h)

Le Cours Magistral abordera les institutions, la société et l'économie des États-Unis. Une attention particulière sera portée aux institutions politiques américaines et aux processus fédéral et électoral. Les thèmes traités dans le CM ont un lien direct avec les sujets saillants de l'actualité.

Anglais Prépa (TD 24h)

Cours de langue/grammaire (2h). Ce cours se concentre sur un travail approfondi de l'expression écrite anglaise. Nous consacrerons plus de temps aux points de grammaire qui posent des problèmes aux francophones. Une révision des bases grammaticales sera bien sûr nécessaire et sera adaptée aux besoins de chaque étudiant.

Dans le même temps, les étudiants travailleront leurs compétences linguistiques et syntaxiques, dans le but de produire des textes écrits correspondant aux normes de l'essay. L'enseignement dispensé couvrira la structure, la ponctuation, l'organisation des idées et le vocabulaire utilisé (*writing skills*).

Questions contemporaines (CM 18h, TD 36h)

Le cours de Questions contemporaines vise à préparer les étudiants aux épreuves de culture générale des IEP de provinces, en particulier au concours commun des IEP qui exigent chaque année la maîtrise de deux thèmes pour les épreuves. En complément, ce cours se propose d'aborder certains des courants d'idées et enjeux épistémologiques qui permettront aux étudiants de se repérer pour aborder les grandes questions contemporaines qui traversent les débats publics.

Histoire contemporaine (CM 12h- TD 24h)

Le parcours d'enseignement d'histoire comporte six heures de cours hebdomadaires. Les grandes questions du programme sont abordées dans des conférences de deux heures qui posent les notions centrales et la structure chronologique.

Lieux, événements, acteurs et enjeux de l'après 1945 seront ainsi étudiés en mettant l'accent sur des notions telles que puissance, État, conflits ou croissance économique. Les travaux dirigés (4h par semaine) mettront l'accent sur l'acquisition et la mise en œuvre des méthodes de travail indispensables pour répondre aux exigences des épreuves du concours et celle d'une année de préparation intensive. Ils permettront aussi de développer les thématiques abordées en conférence en proposant notamment des exercices de problématisation, d'écriture et de compréhension. Un travail sur les emboîtements d'échelles doit conduire les étudiants à maîtriser les grandes problématiques du global au local. Une attention particulière est portée à la participation aux travaux à préparer et à l'investissement dans ces enseignements.

Science politique (CM 12h)

Ce cours reviendra sur les grands thèmes de la science politique, tels le pouvoir, l'État ou encore les régimes politiques. Il abordera d'autres thèmes de cette discipline, tels les partis politiques, l'opinion publique, les comportements électoraux ou encore l'action collective et les mouvements sociaux. Enfin, il propose d'étudier des auteurs importants de la pensée politique, à l'exemple des philosophes contractualistes, TOCQUEVILLE, MARX, etc.

Introduction au droit (CM 12h)

Ce cours vise à étudier les principes fondamentaux et les notions juridiques essentiels du droit public et du droit privé. Il s'intéressera également au fonctionnement de nos institutions politiques et judiciaires ainsi que, de manière plus générale, aux différents acteurs du monde du Droit.

A travers cette étude thématique, il s'agira de démontrer que, contrairement aux *a priori*, le droit ne saurait se réduire à l'ensemble des règles qui régissent la société : c'est aussi et surtout un langage singulier, un travail d'interprétation et de démonstration constant.

Aussi, il conviendra de mettre l'accent sur les méthodes propres au raisonnement juridique afin de se figurer l'application concrète des règles de Droit notamment par l'étude de cas tirés de la jurisprudence

Enseignements propres à l'option Santé (semestre 2)

La maladie à travers l'art (CM 12h)

Si l'art est souvent associé à la représentation du beau, la maladie physique ou mentale traverse la représentation dans l'art occidental.

Introduction au droit de la santé (CM 12h)

Le droit de la santé est une branche du droit qui régit les rapports entre les professionnels de santé, les patients, les établissements de soins et les autorités sanitaires. Il encadre l'organisation du système de santé, la responsabilité médicale,

et les droits fondamentaux des patients, comme le consentement éclairé et l'accès aux soins. Après une rapide présentation de l'administration de la santé et des missions de santé publique, le cours aborde la relation de soins en insistant sur les devoirs et droits des soignants et des soignés, puis traite des pratiques biomédicales. Il s'appuie sur les textes nationaux (Code de la santé publique, lois bioéthiques) et européens. Enfin, il forme les étudiants à comprendre les enjeux juridiques contemporains liés à la santé et à sécuriser les pratiques professionnelles.

La maladie à travers la littérature (CM 12h)

La littérature forme notre conscience individuelle en nous rendant sensible à la diversité des expériences humaines. Ce parcours se propose d'enrichir notre appréhension de la maladie en analysant ses différentes représentations à travers des textes variés, des classiques aux œuvres contemporaines.

Biologie fondamentale (CM 12h TD 24h)

Étude de la cellule et de ses composants, des organites et de leurs fonctions, des molécules et de leurs interactions, des relations entre la cellule et son environnement et du transfert des informations entre le noyau et le milieu extra-cellulaire.

Objectifs :

- 1 Identifier le vivant. Histoire de la discipline.
- 2 Atomes, molécules, etc. Constituants d'un organisme (physique et chimie)
- 3 Niveaux d'organisation de la cellule à l'organisme (tissus, organes, etc.)
- 4 Connaissances de base en biologie cellulaire et moléculaire
- 5 Fonctionnement intégré : Notions d'homéostasie, de maladie ou de thérapeutique
- 6 Génétique et épigénétique. Hérédité.

Le corps humain : anatomie et physiologie (CM 12h, TD 24h)

Objectif général :

Apporter les connaissances de base indispensables en anatomie/physiologie afin d'appréhender le bon état fonctionnel du corps humain et d'établir les liens en cas de dysfonctionnement.

Mathématiques (CM 12h, TD 12h)

Dans le cadre de l'APES option Santé, le programme de mathématiques cherche à consolider les compétences et connaissances acquises par les étudiants lors de l'enseignement de mathématiques du lycée général, en renforçant les points mobilisables lors des études supérieures de santé. Il s'organise en trois grandes parties :

- Algèbre : calculs numériques et littéraux, proportionnalité, taux d'évolution, résolution d'équations
- Analyse : suites arithmétiques et géométriques
- Probabilités : combinatoire et dénombrement, probabilités simples et conditionnelles.

L'étudiant sera incité à s'engager dans une recherche mathématique, individuellement ou en équipe, et à développer sa confiance en lui, au travers de la résolution de problèmes variés. Les problèmes proposés aux élèves peuvent être internes aux mathématiques, provenir de l'histoire des mathématiques, ou être issus des autres disciplines, en particulier des disciplines du monde sanitaire et social.

Atelier de lecture scientifique et professionnelle (TD 12h)

La science en tant qu'ensemble de connaissances fabriquées suivant une méthode rigoureuse est aujourd'hui accessible au plus grand nombre. Revues, articles, ressources internet, médias classiques, etc. présentent différents niveaux de transmission des connaissances.

Si l'accès est facilité par les nouveaux moyens de communication, la compréhension en reste parfois difficile. Ces TD auront pour objectifs de comprendre les codes et les enjeux de l'accès à cette connaissance à travers des exercices de lecture et de compréhension des différents médias scientifiques.

Les pathologies chroniques (CM 12h)

Les cours « Pathologies chroniques » ont pour objectif d'offrir aux étudiants un aperçu des maladies chroniques les plus courantes. Les symptômes, les facteurs de risque, les mécanismes biologiques sous-jacents ainsi que les potentiels traitements existants seront étudiés.

Les TD de biologie fondamentale se proposent d'apporter les notions de base sur les différents microorganismes infectieux comme les champignons, les parasites, les bactéries, ou encore les virus. Leur structure, physiologie, et génétique seront abordés en détail. Les séances intègrent des études de cas afin de renforcer la compréhension théorique.

Ethique et santé (CM 12h)

Calendrier universitaire 25-26 du Pôle Prépas A.P.E.S.

Semestre 1

Pré-rentrée	Du 1er au 5 septembre 2025
Début des cours	08 septembre 2025
Répartition des semaines de cours	Septembre : 3 semaines Octobre : 4 semaines Novembre : 1 semaine de contrôle continu du 03 au 08/11+ 3 semaines de cours Décembre : 2 semaines
Vacances de Toussaint	Du 25/10 après les cours au 03/11 au matin
FORUM ICP Entreprises obligatoire (journée banalisée)	L1, L2, A.P.E.S. : mercredi 19 novembre
Semaine de rattrapage de cours du S1	Du 15 au 20 décembre 2025
Vacances de Noël	Du 20/12 après les cours au 05/01/2026 au matin
Examens du Semestre 1 (A.P.E.S. 4 options)	Du 05 au 10 janvier 2026 inclus
Concours blancs (A.P.E.S. Sciences politiques)	Les samedis tout au long du semestre (cf calendrier spécifique)

Semestre 2

Début des cours (A.P.E.S.)	12 janvier 2026
Répartition des semaines de cours	Janvier : 3 semaines Février : 3 semaines Mars : 4 semaines Avril : 2 semaines
Mobilité (A.P.E.S. – Etudes européennes)	12 semaines entre le 1 ^{er} février et le 31 mai (à préciser)
Vacances d'hiver	Du 21/02 après les cours au 02/03 au matin
Vacances de printemps	Du 18/04 après les cours au 27/04 au matin
Concours blancs (A.P.E.S.) Sciences politiques)	Les samedis tout au long du semestre
Examens du semestre 2 (A.P.E.S. Sciences humaines, A.P.E.S. Sciences politiques, A.P.E.S. Santé)	Du 27 avril au 02 mai 2026 inclus
Examens session de rattrapage A.P.E.S.	Semestre 1 du 15/06 au 20/06 inclus (A.P.E.S. 4 options) Semestre 2 du 22/06 au 27/06 inclus (A.P.E.S.-Sciences humaines, A.P.E.S. Sciences politiques, A.P.E.S. Santé)
Périodes de stage (stage non obligatoire)	Du 4 mai au 12 juin 2026 (A.P.E.S.)

APES - Etudes européennes Diplôme universitaire (DU)							
S1	UE	Module	Cours	Intitulés des cours	Contenu du cours (Cf : descriptif des cours)	CMT/ D	Coefficients
S1							30
Enseignements du socle commun APES							
	Module		Anglais (obligatoire)			2	12
		Cours	Civilisation britannique		CM	1,5	12
		Cours	Civilisation britannique		TD	0,5	6
	Module		Langue 2 (suivie au Pôle langues)			1	24
			Langue 2 (suivie au Pôle langues)			1	24
	Module		Institutions politiques			3	18
		Cours	Institutions politiques		CM		12
		Cours	Institutions politiques		TD	1	6
	Module		Sciences économiques			3	18
		Cours	Sciences économiques		CM	2	12
		Cours	Sciences économiques		TD	1	6
	Module		Sociologie			3	18
		Cours	Sociologie		CM	2	12
		Cours	Sociologie		TD	1	6
	Module		Atelier d'aide à l'orientation			TD	12
UE3	Enseignements optionnels Etudes européennes					2	18
	Module		Littérature			3	2,5
		Cours	Littérature		CM	1,5	12
		Cours	Littérature		TD	1	6
	Module		Histoire			3	3
		Cours	Histoire		CM	2	12
		Cours	Histoire		TD	1	6
	Module		Histoire de l'art			3	2,5
		Cours	Histoire de l'art		CM	1,5	12
		Cours	Histoire de l'art		TD	1	6
	Module		Géopolitique de l'Europe			2	2,5
		Cours	Géopolitique de l'Europe		CM	1,5	12
		Cours	Géopolitique de l'Europe		TD	1	6
	Module		Interculturalité			2	2,5
		Cours	Interculturalité		CM		18
	Module		Anglais			2	2
			Anglais Langue			1	12
			Anglais Expression orale			1	18
	Module		Langue française			2	2
		Cours	Langue française		TD	2	18
	Module		Methodologie de l'expression orale			1	1
			Méthodologie de l'expression orale		TD		18
* crédits équivalents ECTS pouvant être reconnus par un jury d'admission							
Le semestre 1 de l'option Etudes européennes est validé dès lors que la moyenne générale de 10 est atteinte.							
La validation du semestre 2 de l'option « Etudes européennes » avec les crédits équivalents ECTS est conditionnée à la réussite du test de langue, avec un niveau minimum B2 selon le cadre européen de référence. Aucune compensation entre les deux semestres n'est possible pour cette option. Le DU est obtenu si le semestre 1 est validé avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 et si le niveau B2 a été acquis lors du passage du test de langue à la fin du semestre 2.							

APES - Etudes européennes Diplôme universitaire (DU)											
S2	UE	Module	Cours	Intitulés des cours	Contenu du cours		CM/T D	Coeffici- ents	ECTS*	Heures/ semestre	Modalités de contrôle des connaissances
				Semestre 2 suivi dans l'école de langue d'une université partenaire	30	252					
		Module		Enseignements de la langue principale					30	240	Test de langue avec un niveau minimum B2 requis pour la validation du
		Cours	Grammaire et vocabulaire				TD			48	
		Cours	Compréhension écrite				TD			48	
		Cours	Compréhension orale				TD			48	
		Cours	Expression écrite				TD			48	
		Cours	Expression orale				TD			48	
		Module	Préparation au test de langue (IELTS, DELE...)							12	
		Cours	Préparation au test de langue				TD			12	
		Module	Enseignements d'une deuxième langue								
		Cours	(Allemand, Anglais, ou Espagnol)				Td			18h	
* crédits équivalents ECTS pouvant être reconnus par un jury d'admission											
<p>Le semestre 1 de l'option Etudes européennes est validé dès lors que la moyenne générale de 10 est atteinte.</p> <p>La validation du semestre 2 de l'option « Etudes européennes » avec les crédits équivalent ECTS est conditionnée à la réussite du test de langue, avec un niveau minimum B2 selon le cadre européen de référence. Aucune compensation entre les deux semestres n'est possible pour cette option. Le DU est obtenu si le semestre 1 est validé avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 et si le niveau B2 a été acquis lors du passage du test de langue à la fin du semestre 2.</p>											

APES - Sciences humaines Diplôme universitaire (DU)								
S1	UE	Module	Cours	Intitulés des cours	Contenu du cours (Cf : descriptif des cours)	CM/T D	Coeffici ents *	Crédits
S1								Heures/ semestre
				Enseignements du socle commun APES			1	12 108
		Module	Anglais (obligatoire)				2	18
			Cours	Civilisation britannique	CM	1,5	12	Contrôle terminal
			Cours	Civilisation britannique	TD	0,5	6	Contrôle continu
		Module	Langue 2 (suivie au Pôle langues)				1	24
				Langue 2	TD	1		Contrôle continu
		Module	Institutions politiques				3	18
				Institutions politiques	CM		2	12 Contrôle terminal
			Cours	Institutions politiques	TD	1	6	Contrôle continu
		Module	Sciences économiques				3	18
				Sciences économiques	CM	2	12	Contrôle terminal
			Cours	Sciences économiques	TD	1	6	Contrôle continu
		Module	Sociologie				3	18
				Sociologie	CM		2	12 Contrôle terminal
			Cours	Sociologie	TD	1	6	Contrôle continu
		Module	Atelier d'aide à l'orientation				TD	12 Non évalué
UE3				Enseignements optionnels Sciences humaines			2 18	150
		Module	Littérature				3	2,5 18
				Littérature	CM	1,5	12	Contrôle terminal
			Cours	Littérature	TD	1	6	Contrôle continu
		Module	Histoire				3	3 18
				Histoire	CM	2	12	Contrôle terminal
			Cours	Histoire	TD	1	6	Contrôle continu
		Module	Histoire de l'art				2	2,5 18
				Histoire de l'art	CM	1,5	12	Contrôle terminal
			Cours	Histoire de l'art	TD	1	6	Contrôle continu
		Module	Grands enjeux contemporains				2	2,5 18
				Grands enjeux contemporains	CM	2,5	18	Contrôle terminal
		Module	Introduction à la psychologie				2	2,5 18
				Introduction à la psychologie	CM	2,5	18	Contrôle terminal
		Module	Anglais				2	2 24
				Anglais Langue			1	12 Contrôle continu
				Anglais Expression orale			1	12 Contrôle continu
		Module	Langue française				2	2 18
				Langue française	TD	2	18	Contrôle continu
		Module	Méthodologie de l'expression orale				1	1 18
				Méthodologie de l'expression orale	TD	1	18	Contrôle continu

* crédits équivalents ECTS pouvant être reconnus par un jury d'admission

Le semestre 1 et le semestre 2 de l'option « Sciences humaines » sont validés dès lors que la moyenne générale semestrielle de 10 est atteinte.

La validation de l'année peut être acquise par compensation entre les deux semestres pourvu que la moyenne générale annuelle soit supérieure ou égale à 10. Une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10 permet l'obtention du Diplôme Universitaire (DU).

APES - Sciences humaines Diplôme universitaire (DU)								
S2	UE	Module	Cours	Intitulés des cours	Contenu du cours (Cf : descriptif des cours)	CM/T D	Coefficients	Crédits* Heures/ semestre
S2								30 264
UE1				Enseignements du socle commun Options SH			1 12	144
		Module		Anglais (obligatoire)		1		18
			Cours	Civilisation américaine	CM	1,5	18	Contrôle terminal
		Module		Langue 2 (suivie au Pôle langues)		1		24
			Cours	langues	TD	1	24	Contrôle continu
		Module		Histoire des idées politiques		2		12
			Cours	Histoire des idées politiques	CM	2	12	Contrôle terminal
		Module		Introduction aux monotheismes		2		12
			Cours	Introduction aux monotheismes	CM	2	12	Contrôle terminal
		Module		Culture scientifique		2		12
			Cours	Culture générale scientifique	CM	2	12	Contrôle terminal
		Module		Atelier de lecture		2		24
			Cours	Atelier de lecture	TD	1,5	24	Contrôle continu
		Module		Atelier d'écriture		2		24
			Cours	Atelier d'écriture	TD	1	24	Contrôle continu
		Module		Atelier d'art oratoire		1		18
			Cours	Réthorique	TD	1	18	Contrôle continu
UE2				Enseignements option Sciences humaines			2 18	120
		Module		Introduction à la psychologie		1		18
			Cours	Introduction à la psychologie	CM	2,5	18	Contrôle terminal
		Module		Philosophie		1		18
			Cours	Philosophie	CM	4	18	Contrôle terminal
		Module		Grands enjeux contemporains		1		18
			Cours	Grands enjeux contemporains	CM	2,5	18	Contrôle terminal
		Module		Culture cinématographique		1		12
			Cours	Histoire du Cinéma	CM	2,5	12	Contrôle terminal
		Module		Médias		1		12
			Cours	Connaissance des médias	CM	2,5	12	Contrôle terminal
		Module		Atelier d'art oratoire		1		18
			Cours	Art dramatique	TD	2	18	Contrôle continu
		Module		Anglais		1		24
				Préparation au Toefl	TD	2	24	Contrôle continu

* crédits équivalents ECTS pouvant être reconnus par un jury d'admission

Le semestre 1 et le semestre 2 de l'option « Sciences humaines » sont validés dès lors que la moyenne générale semestrielle de 10 est atteinte.

La validation de l'année peut être acquise par compensation entre les deux semestres pourvu que la moyenne générale annuelle soit supérieure ou égale à 10. Une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10 permet l'obtention du Diplôme Universitaire (DU).

APES - Sciences Politiques Diplôme universitaire (DU)										
S1	UE	Module	Cours	Intitulés des cours	Contenu du cours (Cf : descriptif des cours)	CM/T D	Coeffici ents	Crédits	Heures/ semestre	Modalités de contrôle des connaissances
S1									30	246
UE1				Enseignements du socle commun APES				1	12	108
		Module		Anglais (obligatoire)			2			18
			Cours	Civilisation britannique		CM		1,5	12	Contrôle terminal
			Cours	Civilisation britannique		TD		0,5	6	Contrôle continu
		Module		Langue 2 (suivie au Pôle langues)			1			24
				Langue 2 (suivie au Pôle langues)				1		Contrôle continu
		Module		Institutions politiques			3			18
			Cours	Institutions politiques		CM			12	Contrôle terminal
			Cours	Institutions politiques		TD		1	6	Contrôle continu
		Module		Sciences économiques			3			18
			Cours	Sciences économiques		CM		2	12	Contrôle terminal
				Sciences économiques		TD		1	6	Contrôle continu
		Module		Sociologie			3			18
			Cours	Sociologie		CM		2		Contrôle terminal
			Cours	Sociologie		TD		1	6	Contrôle continu
		Module		Atelier d'aide à l'orientation			TD			12 Non évalué
UE2				Enseignements option SP				2	18	138
		Module		Questions contemporaines			3			54
			Cours	Questions contemporaines		CM		4	18	Contrôle terminal
			Cours	Questions contemporaines		Td		3	36	Contrôle continu
		Module		Histoire contemporaine			3			36
			Cours	Histoire contemporaine		CM		3	12	Contrôle terminal
			Cours	Histoire contemporaine		TD		2	24	Contrôle continu
		Module		Introduction à l'histoire du droit			1			12
			Cours	Introduction à l'histoire du droit		CM		2	12	Contrôle terminal
		Module		Science politique			1			12
			Cours	Science politique		CM		2	12	Contrôle terminal
		Module		Anglais Prépa			2			24
			Cours	Anglais Prépa		TD		2	24	Contrôle continu

*** crédits équivalents ECTS pouvant être reconnus par un jury d'admission**

Le semestre 1 et le semestre 2 de l'option « Sciences Politiques » sont validés dès lors que la moyenne générale semestrielle de 10 est atteinte.
La validation de l'année peut être acquise par compensation entre les deux semestres pourvu que la moyenne générale annuelle soit supérieure ou égale à 10. Une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10 permet l'obtention du Diplôme Universitaire (DU).

				APES - Sciences Politiques Diplôme universitaire (DU)						
S2	UE	Module	Cours	Intitulés des cours	Contenu du cours (Cf : descriptif des cours)	CM/T D	Coeffici- ents *	Crédits	Heures/ semestre	Modalités de contrôle des connaissances
S2								30	282	
UE1				Enseignements du socle commun Options SH et SP			1	12	144	
		Module		Anglais (obligatoire)			1		18	
			Cours	Civilisation américaine		CM	1,5	18	Contrôle terminal	
		Module		Langue 2 (suivie au Pôle langues)			1		24	
			Cours	langues		TD	1	24	Contrôle continu	
		Module		Histoire des idées politiques			2		12	
			Cours	Histoire des idées politiques		CM	2	12	Contrôle terminal	
		Module		Introduction aux monothéismes			2		12	
			Cours	Introduction aux monothéismes		CM	2	12	Contrôle terminal	
		Module		Culture scientifique			2		12	
			Cours	Culture générale scientifique		CM	2	12	Contrôle terminal	
		Module		Atelier de lecture			2		24	
			Cours	Atelier de lecture		TD	1,5	24	Contrôle continu	
		Module		Atelier d'écriture			2		24	
			Cours	Atelier d'écriture		TD	1	24	Contrôle continu	
		Module		Atelier d'art oratoire			1		18	
			Cours	Réthorique		TD	1	18	Contrôle continu	
UE2				Enseignements option SP			2	18	138	
		Module		Introduction au droit			1		12	
			Cours	Introduction au droit		CM	2	12	Contrôle terminal	
		Module		Science politique			1		12	
			Cours	Science politique		CM	2	12	Contrôle terminal	
		Module		Histoire contemporaine			3		36	
			Cours	Histoire contemporaine		CM	2	12	Contrôle terminal	
				Histoire contemporaine		TD	3	24	Contrôle continu	
		Module		Questions contemporaines			3		54	
				Questions contemporaines		CM	4	18	Contrôle terminal	
				Questions contemporaines		TD	3	36	Contrôle continu	
		Module		Anglais			2		24	
				Anglais Prépa		TD	2	24	Contrôle continu	

*** crédits équivalents ECTS pouvant être reconnus par un jury d'admission**

Le semestre 1 et le semestre 2 de l'option « Sciences Politiques » sont validés dès lors que la moyenne générale semestrielle de 10 est atteinte.

La validation de l'année peut être acquise par compensation entre les deux semestres pourvu que la moyenne générale annuelle soit supérieure ou égale à 10. Une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10 permet l'obtention du Diplôme Universitaire (DU).

Année de Préparation aux Etudes Supérieures (A.P.E.S.) Option Santé. Diplôme universitaire (DU)

S1	UE	Module	Intitulés des UE et des cours	CM/TD	Heures semestrielles	ECTS*	COEFF	Modalités d'évaluation : contrôle continu (CC) et/ou contrôle terminal (CT)
Semestre 1				264	30			
	UE 1 -		Humanités pour la santé		108	10	1	
		Module 1 :	Introduction à la sociologie de la santé					
				CM	12	1,5	2	CT
		Module 2 :	Histoire de la santé, de la maladie et du soin					
				CM	12	1	1	CT
		Module 3	Psychologie					
				CM	18	2,5	2	CT
		Module 4	Introduction aux politiques publiques de santé					
				CM	12	1	1	CT
		Module 5	Atelier d'écriture					
				TD	12	1	1	CC
		Module 6	Anglais					
			Expression écrite et compréhension	TD	12	0,5	1	CC
			Expression orale et compréhension	TD	12	0,5	1	CC
		Module 7	Langue française					
				TD	18	2	2	CC
	UE 2 - Sciences, le corps humain				120	14	1	
		Module 1 :	Biologie fondamentale					
				CM	12	3	2	CT
				TD	24	2	1	CC
		Module 2 :	Le corps humain : anatomie et physiologie					
				CM	12	3	2	CT
				TD	24	2	1	CC
		Module 3 :	Mathématiques					
				CM	12	1	1	CT
				TD	12	1	1	CC
		Module 4:	Culture scientifique					
				CM	12	1	1	CT
		Module 5 :	Atelier de lecture scientifique et professionnelle					
				TD	12	1	1	CC
	UE 3 - Soins infirmiers, métier et carrières				36	6	1	
	Module 1	"Attendus et prérequis", "Métier des soins infirmiers, fiction et réalité", "Carrières et trajectoires", "Immersion en IFSI ou en milieu médical", Enquête						
				TD	24	4	1	CC
	Module 2	"Relations soignants/patients : écoute, bienveillance et juste distance"						
				TD	12	2	1	CC

*Crédits équivalents ECTS pouvant être validés par un Jury d'admission

Le semestre est validé dès lors que la moyenne générale est supérieure ou égale à 10

La validation du Diplôme Universitaire est conditionnée à l'obtention d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10

Année de Préparation aux Etudes Supérieures (A.P.E.S.) Option Santé. Diplôme universitaire (DU)

S2	UE	Module	Intitulés des UE et des cours	CM/TD	Heures semestrielles	ECTS*	COEFF	Modalités d'évaluation : contrôle continu (CC) et/ou contrôle terminal (CT)
Semestre 2				246	30			
	UE 1 -		Humanités pour la santé		90	10	1	
		Module 1 :	La maladie à travers l'art					
				CM	12	1	1	CT
		Module 2 :	Psychologie					
			Introduction à l'histoire de la psychologie	CM	18	2,5	2,5	CT
		Module 3	Introduction au droit de la santé					
				CM	12	2	2	CT
		Module 4 :	Introduction aux monothéismes					
				CM	12	2	1	CT
		Module 5	<i>La maladie à travers la littérature</i>					
				CM	12	1,5	1	CT
		Module 6	Anglais professionnel					
			Compréhension et Expression écrite	TD	12	0,5	1	CC
			Compréhension et Expression orale	TD	12	0,5	1	CC
	UE 2 -	Sciences, le corps humain		120	14	1		
		Module 1 :	Biologie fondamentale					
				CM	12	3	2	CT
				TD	24	2	1	CC
		Module 2 :	Le corps humain: anatomie et physiologie					
				CM	12	3	2	CT
				TD	24	2	1	CC
		Module 3:	Mathématiques					
				CM	12	1	2	CT
				TD	12	1	1	CC
		Module 4 :	Culture scientifique					
				CM	12	1	1	CT
		Module 5 :	Atelier de lecture scientifique et professionnelle					
				TD	12	1	1	CC
	UE 3 -	Soins infirmiers		36	6	1		
		Module 1 :	Les pathologies chroniques					
				CM	12	2	1	CT
		Module 2	Ethique et santé					
				CM	12	2	1	CT
		Module 3 :	Relations soignants/patients : le toucher - approcher les corps avec tact					
				TD	12	2	1	CC

*Crédits équivalents ECTS pouvant être validés par un Jury d'admission

Le semestre est validé dès lors que la moyenne générale est supérieure ou égale à 10

La validation du Diplôme Universitaire est conditionnée à l'obtention d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10

■ Les Règles d'assiduité et de traitement des absences

¹ NB : CC = Contrôle continu ; CT = Contrôle terminal ; DEF = défaillant.

Les principes d'assiduité

- A l'ICP, l'assiduité est la norme quelle que soit la forme des enseignements.
- Pour l'A.P.E.S., la présence aux cours (CM) ainsi qu'aux TD est requise et chaque enseignant s'assure de la présence des étudiants par l'appel ou en faisant signer une feuille de présence.

Conséquences des absences pendant les cours et lors des évaluations en contrôle continu (CC) et en contrôle terminal (CT)

Absence en cours :

- Quel qu'en soit le motif, au-delà d'une absence pour un enseignement (Cours ou TD) de 3 séances, ou de deux absences pour un enseignement de 6 à 9 séances, ou encore de 3 absences pour un enseignement de 12 séances, l'étudiant obtient une note de 0/20 en Contrôle Continu. Cette note est acquise définitivement.

Absence lors des évaluations (contrôle continu et contrôle terminal) :

Le contrôle continu (CC) est un outil de formation indispensable à la progression de l'étudiant. Il est destiné à favoriser l'acquisition progressive des connaissances.

- Lorsque l'étudiant est absent à une évaluation de contrôle continu, il obtient 0/20 à l'épreuve et sa moyenne semestrielle intègre ce 0/20.
- Lorsque l'étudiant est absent à une évaluation de contrôle terminal (CT), la mention «DEF» (défaillant) sera portée sur son relevé de notes. La moyenne générale ne pouvant être calculée, l'étudiant aura l'obligation de se présenter à la session de rattrapage pour cette épreuve, ainsi que pour toutes celles dans lesquelles il n'aura pas obtenu une note supérieure ou égale à 10.

Conséquences des absences sur la mobilité du semestre 2 pour l'APES – Option Etudes européennes :

L'assiduité aux cours et aux évaluations constituent une condition sine qua non pour le départ à l'étranger au semestre 2 de l'A.P.E.S. option Etudes européennes

Les dispenses d'assiduité sur justificatif et les conséquences pour les évaluations en contrôle continu (CC) seul ou sous forme mixte (CC + CT)

1. Des dispenses d'assiduité peuvent néanmoins être autorisées en début d'année. Selon les termes de la loi, est concerné : un étudiant salarié, sportif de haut niveau, soutien de famille ou en situation de handicap. Ces mesures sont modifiées ou adaptées à la suite d'un entretien avec la directrice du Pôle Prépas et sur présentation de pièces justificatives ; ces dispositions sont revues annuellement.

- ⇒ Dans le cadre d'un cours avec une évaluation mixte, Contrôle continu + Contrôle terminal (CC + CT), ces dispenses permettent de ne se présenter qu'à l'examen final et de ne pas être évalué en CC.
 - ⇒ Dans le cadre d'un cours évalué uniquement en CC, l'étudiant qui bénéficie d'une dispense d'assiduité devra se présenter au moins à une épreuve de contrôle continu afin de pouvoir valider son semestre à la session plénière. Sinon, il devra passer l'examen de ce cours à la session de rattrapage.
2. Des dispenses d'assiduité peuvent aussi être autorisées en cours d'année au cas par cas sur justificatif (hospitalisation ou toute situation exceptionnelle empêchant de se rendre en cours).

■ Évaluation et règles de validation du Diplôme universitaire (D.U.)

1 - Modalités d'évaluation

Session plénière

Semestre 1

A.P.E.S. options Etudes européennes, Sciences humaines, Sciences politiques, Santé

Des évaluations sont effectuées dans chacun des enseignements sous forme de devoirs sur table, d'exercices oraux en contrôle continu et/ou en contrôle terminal selon les éléments d'enseignement.

Un relevé de notes est remis à tous les étudiants à l'issue du premier semestre de l'année préparatoire. Ce document permet aux établissements dans lesquels les étudiants sont candidats, l'année suivante, d'évaluer leur niveau dans les différentes disciplines. Il peut accompagner le relevé de notes du baccalauréat dans tous les dossiers de candidature sur Parcoursup.

Semestre 2

A.P.E.S. – options Sciences humaines, Sciences politiques, Santé

Les modalités d'évaluation du semestre 2 pour les options Sciences Humaines, Sciences politiques et Santé, sont identiques à celles du semestre 1. Un relevé de notes est également remis à tous les étudiants à l'issue du second semestre.

A.P.E.S. – option Etudes européennes

A la fin du séjour, les étudiants présentent un examen officiel de langue, reconnu au niveau européen. Ils reçoivent ensuite un document qu'ils peuvent présenter dans les universités françaises ou étrangères et qui atteste du score obtenu au test.

Relevés semestriels de la session plénière

Semestre 1 : février

Semestre 2 : juin

Session de rattrapage

Doivent se présenter à la session de rattrapage organisée en juin : les étudiants de l'option Etudes européennes qui n'ont pas obtenu une moyenne générale supérieure

ou égale à 10 au semestre 1, les étudiants des options Sciences humaines, Sciences politiques et Santé qui n'ont pas obtenu une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10.

Les éléments d'enseignement à rattraper sont ceux pour lesquels, la moyenne de 10 n'a pas été obtenue à la session plénière et pour lesquels ils sont notés DEF (défaillant). Les notes de rattrapage remplacent alors les notes de la session plénière, même si elles sont plus basses.

2 - Conditions d'obtention du Diplôme Universitaire (D.U.)

L'obtention du Diplôme Universitaire (D.U.) de l'A.P.E.S. pour les options Sciences humaines, Sciences politiques et Santé est soumise à une condition :

- **Une Moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20** à la session plénière ou à la session de rattrapage

L'obtention du Diplôme Universitaire (D.U.) de l'A.P.E.S. option Études européennes est soumise à 2 conditions :

- **Une Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20** au semestre 1 à la session plénière ou à la session de rattrapage.
- **Le niveau B2 ou supérieur** attesté par l'examen obligatoire de la fin du semestre 2 (IELTS, DELE, Certificat de l'Institut Goethe)

L'obtention du Diplôme Universitaire (D.U.) de l'A.P.E.S. (options Sciences humaines, Sciences politiques, Etudes européennes et Santé) ne permet pas d'entrer directement en deuxième année de Licence.

Quelle que soit l'option, les étudiants qui souhaitent poursuivre leur cursus en France doivent se réinscrire sur Parcoursup. Parallèlement, ils peuvent présenter un dossier de demande d'équivalence dans l'établissement dans lequel ils souhaitent poursuivre leurs études pour obtenir la reconnaissance partielle des 60 crédits, qui n'est pas automatique.

■ Conditions d'admission en A.P.E.S.

Être bachelier de l'année 2025 ou de l'année 2024

Inscription sur **Parcoursup**

Sélection sur dossier (bulletins de Première et Terminale pour les bacheliers de 2025, auxquels s'ajoutent ceux de 1^{ère} année d'enseignement supérieur ainsi que les résultats du baccalauréat pour les bacheliers de l'année 2024)

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS

Inscription au concours et demande d'aménagement pour les épreuves

Tous les étudiants qui souhaitent se présenter à un concours, doivent assurer eux-mêmes leur inscription aux épreuves.

Les étudiants ayant besoin d'aménagements pour le concours doivent s'informer auprès de l'organisateur des épreuves afin de connaître les démarches à réaliser au moment des inscriptions.

Prépa Ecole du Louvre

Préparation au concours d'entrée à l'École du Louvre

L'Ecole du Louvre, fondée en 1882, propose un parcours complet en histoire de l'art mais aussi des cours consacrés aux techniques de création artistique, de conservation, de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.

L'Institut Catholique de Paris propose, depuis la rentrée 2009-2010, de préparer les étudiants au concours d'entrée à l'École du Louvre. Cet enseignement s'inscrit dans l'offre de formation proposée, notamment celle de la Licence en Histoire de l'Art.

La préparation est très largement ouverte : aux lycéens futurs bacheliers, aux étudiants en Licence et aux auditeurs libres qui souhaitent intégrer l'École du Louvre. Elle permet de consolider les savoirs en histoire, géographie, étude de documents visuels... acquis dans l'enseignement secondaire ou universitaire. Les exercices permettent de déterminer si les étudiants ont les connaissances nécessaires pour entamer des études qui restent très sélectives.

Les grandes périodes sont abordées chronologiquement (Histoire Antique, Médiévale, Moderne et Contemporaine).

Les étudiants apprennent des dates clés de l'histoire politique et culturelle et acquièrent les réflexes chronologiques indispensables à la réussite du concours.

Le concours

L'inscription sur Parcoursup constitue la première étape de la sélection.

Le concours en constitue la deuxième étape avec une épreuve de 3 heures, elle-même découpée en trois exercices :

- 1 Une série de questions permettant d'évaluer la capacité des candidats à se situer dans l'espace (lecture de cartes, plans, etc.) et dans le temps (maîtrise de repères chronologiques, usage d'une chronologie). Durée de l'épreuve : environ 20 mn. 20 points.
- 2 Un exercice de description d'une œuvre d'art. Durée de l'épreuve : environ 40 mn. 20 points.
- 3 Une composition d'histoire de l'art. Durée de l'épreuve : environ 2h00. 40 points

■ Enseignements

La Prépa Ecole du Louvre comprend 56 heures d'enseignement théorique et de méthodologie. Des entraînements et un concours blanc complètent la formation.

Les cours d'histoire (14h) permettent aux étudiants d'identifier et de comprendre la chronologie des évènements marquants et les spécificités civilisationnelles, à travers les quatre périodes historiques : ***Histoire Antique, Histoire médiévale, Histoire moderne (XV^e-XVIII^e siècles), Histoire contemporaine.***

Les cours d'histoire de l'art (36h) se concentrent sur la connaissance des œuvres et de leur contexte, par période et par domaine (architecture, peinture, sculpture, objets d'art, photographie, installations...) ***Histoire de l'art Antique, Histoire de l'art médiéval, Histoire de l'art moderne, Histoire de l'art contemporain.***

Les œuvres proposées dans le corpus sont toutes étudiées dans la perspective des exercices 2 et 3.

Elles font tout d'abord l'objet d'un travail de description correspondant au deuxième exercice de l'épreuve, dans les cours dédiés à la période de leur création.

Dans un deuxième temps, l'analyse des œuvres met en évidence les caractéristiques à utiliser dans la dissertation sur un sujet d'ordre général en histoire de l'art.

Dans les cours de géographie (6h), les étudiants apprennent notamment à se repérer sur les différents supports graphiques (plans, cartes...).

Entraînement et concours blanc :

Dans chaque cours, quels que soient les domaines ou la période étudiée, les étudiants réalisent des exercices pour mettre en pratique la méthodologie propre aux épreuves et à la discipline. Ils font un plan détaillé de dissertation sur un sujet transversal pour les 4 périodes étudiées en histoire de l'art. Le concours blanc programmé à la fin des cours fait l'objet d'une séance spécifique pour la remise des copies et d'un corrigé.

■ Inscription au concours

Attention : chaque candidat est tenu de faire lui-même les démarches d'inscription au test d'entrée de l'École du Louvre www.ecoledulouvre.fr

Les étudiants ayant besoin d'aménagements lors des concours doivent s'informer auprès de l'organisateur des épreuves afin de connaître les démarches à réaliser au moment des inscriptions.

■ Conditions d'admission

Inscription sur www.icp.fr d'avril à septembre

Attention : pour la prépa Ecole du Louvre, l'ICP n'effectue pas de sélection des candidatures. Chaque étudiant est ensuite responsable de son inscription au concours via Parcoursup, et de la constitution de son dossier.

■ Emploi du temps 2025-2026 (page suivante)

■ Emploi du temps Prépa Louvre 2025-2026

Date des cours	Discipline Enseignant (e)	Contenus	Durée Horaires	Commentaires
01/10/25	Histoire ancienne Orient Delphine Poinsot	Repères chronologiques et civilisationnels	3h 16h-19h	Cours, méthodologie, exercices
08/10/25	Histoire ancienne Chine Alexander Westra	Repères chronologiques et civilisationnels	3h 16h-19h	Cours, méthodologie, exercices <u>Cours en distanciel</u>
15/10/25	Histoire ancienne Grèce, Rome Odile Wattel	Repères chronologiques et civilisationnels	2h 16h-18h	Cours, méthodologie, exercices
22/10/25	Histoire médiévale Nicolas Pitsos	Repères chronologiques et civilisationnels	2h 16h-18h	Cours, méthodologie, exercices
05/11/25	Histoire moderne Nicolas Pitsos	Repères chronologiques	2h 16h-18h	Cours, méthodologie, Exercices
12/11/25	Histoire contemporaine Nicolas Pitsos	Repères chronologiques	2h 16h-18h	Cours, méthodologie, exercices
19/11/25	Histoire de l'Art Art ancien Karolina Kaderka	Description et Analyse d'œuvre Méthodologie de la dissertation	3h 16h-19h	Remise d'un sujet de dissertation pour la réalisation d'un plan détaillé à domicile
26/11/25	Art ancien Karolina Kaderka	Idem	16h-19h 3h	
03/12/25	Art ancien Karolina Kaderka	Idem	16h-19h 3h	Remise d'un corrigé
10/12/25	Histoire de l'Art Art médiéval Aude Chevalier	Description et Analyse d'œuvre Méthodologie de la dissertation	16h-19h 3h	Remise d'un sujet de dissertation pour la réalisation d'un plan détaillé à domicile
17/12/25	Art médiéval Aude Chevalier	Idem	16h-19h 3h	
07/01/26	Art médiéval Aude Chevalier	Idem	16h-19h 3h	Remise d'un corrigé
14/01/26	Histoire de l'Art Art Moderne Dominique Billier	Description et Analyse d'œuvre Méthodologie de la dissertation	16h-19h 3h	Remise d'un sujet de dissertation pour la réalisation d'un plan détaillé à domicile
21/01/26	Art moderne Dominique Billier	Idem	16h-19h 3h	
28/01/26	Art moderne Dominique Billier	Idem	16h-19h 3h	Remise d'un corrigé
04/02/26	Histoire de l'Art Art contemporain Dominique Billier	Description et Analyse d'œuvre Méthodologie de la dissertation	16h-19h 3h	Remise d'un sujet de dissertation pour la réalisation d'un plan détaillé à domicile
11/02/26	Art contemporain Dominique Billier	Idem	16h-19h 3h	
18/02/26	Art contemporain Dominique Billier	Idem	16h-19h 3h	Remise d'un corrigé
04/03/26	Géographie Nicolas Pitsos	Plan, Cartes...	16h-19h 3h	Méthodologie, exercices
11/03/26	Géographie Nicolas Pitsos	Plan, Cartes...	16h-19h 3h	Méthodologie, exercices
18/03/26	Concours blanc		16h – 19h 3h	3 épreuves
25/03/26	Corrigé	Remise des copies et du corrigé	16h-19h 3h	

Prépa CELSA Communication

Préparation au concours du CELSA Licence de Communication

Le CELSA

Créé en 1965, l'Ecole des Hautes Études en Sciences de l'Information et de la Communication est une école de l'université Paris-Sorbonne qui forme des professionnels de la communication et du journalisme.

Les enseignements dispensés par des universitaires et des acteurs du monde économique et social donnent aux jeunes diplômés une formation de haut niveau en sciences sociales et une bonne connaissance de leur environnement professionnel qui favorise leur intégration sur le marché de l'emploi.

Le CELSA propose cinq spécialisations, au choix :

- Entreprises et Institutions
- Management et organisations
- Le Magistère
- Médias
- Marque

Le concours d'entrée en première année

La première année du CELSA correspond à la 3^{ème} année de Licence. Elle est accessible, par concours, aux étudiants ayant validé 120 crédits ECTS, soit deux années d'enseignement supérieur, dans le public ou dans le privé, et quelle que soit la spécialisation des études suivies.

Le concours reste organisé en deux étapes avec trois exercices écrits et un oral.

Première étape (admissibilité) :

Les candidats déposent un dossier sur une plateforme numérique. Celui-ci, comprend les résultats académiques, un CV, un questionnaire de motivation dans lequel il est mentionné leur choix de spécialité.

Un commentaire personnel sur une réalisation individuelle.

Une composition de 7 à 10000 mots en temps limité sur un sujet imposé par le CELSA, s'ajoutent au dossier.

Deuxième étape (admission) :

Il s'agit d'un oral de motivation. Cette épreuve concerne seulement les candidats déclarés admissibles après l'évaluation de la première étape.

I - Préparation des épreuves d'admissibilité (46h)

1 Six séances pour constituer le dossier, préparer le commentaire de la réalisation et le questionnaire de motivation :

Une séance de deux heures en présentiel, tous les quinze jours environ, est proposée aux étudiants pour la préparation du questionnaire de motivation et la présentation d'une réalisation. Durant cette séance, les étudiants sont également guidés dans leur réflexion pour le choix de la spécialité la mieux adaptée à leur profil et à leur parcours.

2 Dix-sept séances de deux heures, en distanciel, sont programmées pour donner la culture générale requise et permettre aux étudiants de maîtriser la méthodologie de l'épreuve en temps limité. Ces cours proposent l'étude de textes majeurs permettant aux étudiants de construire une culture théorique commune, dans les domaines de la communication. Ils se préparent à mobiliser leurs connaissances lors des épreuves écrites par un entraînement régulier.

II - Préparation de l'épreuve d'admission (15h)

Cette épreuve est préparée en deux temps.

Après les épreuves d'admissibilité, les étudiants reçoivent un cours de méthodologie de l'oral et un entraînement aux oraux par des mises en situation. Deux séances de 2h sont organisées.

Après les résultats d'admissibilité, des ateliers supplémentaires sont mis en place pour les étudiants admissibles. Des simulations d'entretien suivies de commentaires leur permettent d'approfondir et de personnaliser leur argumentaire de motivation.

■ Évaluation

Concours blancs (samedis, sous réserve de modifications)

Entraînements à l'épreuve de composition : 4 entraînements sont organisés le samedi après-midi en distanciel.

Comme dans chacune des préparations aux concours, les étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé. L'effectif des cours et des TD (30 étudiants en moyenne) permet aux enseignants d'avoir une bonne connaissance des étudiants et de repérer leurs difficultés le cas échéant, à travers les exercices d'entraînement et les concours blancs.

■ Conditions d'admission

- Validation de 60 crédits ECTS à la 1^{ère} session d'examen et inscription en L2 en 2025-2026
ou
- Validation de 120 crédits ECTS à la 1^{ère} session d'examen et inscription en L3 en 2025-2026
- Pratique de l'anglais obligatoire

Sélection sur dossier universitaire.

Candidature en ligne : www.icp.fr

■ Inscription au concours

Attention : chaque candidat est tenu de faire lui-même les démarches d'inscription au concours du CELSA

Les étudiants ayant besoin d'aménagements lors des concours doivent s'informer auprès de l'organisateur des épreuves afin de connaître les démarches à réaliser au moment des inscriptions.

■ Calendrier

Réunion de rentrée : Lundi 29 septembre 2025 à 18h

(Présence des étudiants obligatoire)

Début des cours : mercredi 01 octobre 2025

Fin des cours : Date à fixer en fonction du calendrier du concours

Vacances :

Vacances de Toussaint	Du 25/10 après les cours au 03/11 au matin
Vacances de Noël	Du 20/12 après les cours au 05/01 au matin
Vacances d'hiver	Du 21/02 après les cours au 02/03 au matin
Vacances de Printemps	Du 18/04 après les cours au 27/04 au matin

Prépa Journalisme

Préparation aux concours d'entrée en écoles de journalisme

Les écoles de journalisme

Quatorze écoles sont aujourd'hui reconnues par la profession. Le diplôme de l'un de ces prestigieux établissements devient le meilleur passeport pour accéder au métier de journaliste pour la nouvelle génération de professionnels.

Les enseignements dispensés au sein des écoles sont, pour partie, orientés vers les techniques journalistiques, même si les enseignements universitaires tels que l'histoire, la sociologie, la géopolitique n'en sont pas exclus.

Les concours

Ils sont accessibles seulement à Bac +3. Les épreuves écrites permettent d'évaluer les connaissances générales et le style d'écriture. Les épreuves orales sont le plus souvent centrées sur la connaissance de l'actualité et des médias ainsi que sur la motivation des candidats. Les membres du Jury évaluent également la maturité du projet professionnel et la détermination pour exercer le métier. La maîtrise d'une langue étrangère est également testée lors de ces entretiens.

La Préparation de l'Institut Catholique

Des cours théoriques dispensés par des enseignants chercheurs visent l'acquisition de connaissances dans les domaines économique, social, politique et culturel. Ils favorisent la compréhension du monde contemporain et des médias.

Des professionnels enseignent les techniques journalistiques et entraînent les étudiants aux épreuves pratiques.

Les différentes Facultés de l'Institut Catholique proposent des conférences qui viennent compléter les enseignements et certaines sont particulièrement recommandées aux étudiants qui souhaitent intégrer une école de journalisme.

Les étudiants sont préparés à l'oral de motivation qui constitue souvent la dernière épreuve mais non la moins difficile.

Les cours sont, en grande partie, dispensés d'octobre à janvier inclus. De février à mars, suspension des cours pour permettre aux étudiants d'effectuer un stage. En effet, l'expérience des stages constitue un atout important pour l'oral d'admission.

Les concours préparés à l'ICP concernent les écoles suivantes :

Centre de Formation des Journalistes (CFJ) Paris,
Institut Pratique du Journalisme (IPJ) Paris,
École Supérieure de Journalisme de Lille,
École de journalisme de Sciences Po Paris,
CELSA Neuilly sur Seine,
Centre Universitaire d'Enseignement du Journalisme (CUEJ) Strasbourg,
École de Journalisme et de Communication Aix- Marseille (EJCAM),
École de Journalisme de Grenoble (EJDG),
Institut Français de la Presse (IFP) Paris,
Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA),
École de Journalisme de Toulouse (EJT),
Ecole Publique de Journalisme de Tours (EPJT).

Enseignements, concours blancs et préparation aux oraux 310h

Les épreuves des concours peuvent être soumises à des changements. La Prépa de l'ICP s'engage à adapter ses programmes, dans la mesure du possible.

1. Connaissance du monde contemporain

Histoire contemporaine :

Ce programme en une série de cours d'une heure et demie devrait nous permettre de faire un tour du monde, et de tenter de répondre à une question : comment le monde contemporain (celui de nos parents et grands-parents) est-il devenu le monde actuel ? Autrement dit : comment l'histoire nous parle de demain ?

- 1 Que reste-t-il de la Seconde Guerre mondiale ?
- 2 Les meilleurs ennemis du monde, ou la Guerre froide
- 3 « Tear down this Wall ! » L'effondrement de l'URSS : la fin d'une ère
- 4 Croissance, consommation, crise : anthropocène et solastalgie
- 5 L'Europe de 1945 à nos jours, enjeux, réalités, fragilités
- 6 L'Asie : de l'empire lointain à la puissance concurrente
- 7 L'impossible paix au Proche Orient ?
- 8 Les terrorismes : essai de perspective

Autres thèmes :

- Colonisations/Décolonisations
- Et demain ? essai de prospective sur les enjeux de la prochaine décennie

Institutions : cet enseignement revient sur les principaux thèmes généralement abordés en sociologie politique (l'État, Les régimes politiques, l'opinion publique, etc.) et présente certains acteurs et institutions politiques (partis politiques, Union Européenne, Cour pénale Internationale, par exemple).

Sociologie politique partis politiques, théorie des mobilisations sociales...

Enjeux contemporains : cet enseignement propose une introduction générale aux problématiques environnementales ainsi qu'aux grands enjeux contemporains. Il reviendra sur les différentes visions (sémantiques, institutionnelles, politiques, associatives) qui les ont historiquement fondés.

Enjeux internationaux

Introduction aux monothéismes

L'objectif du cours est de présenter un panorama des trois grands monothéismes (judaïsme, christianisme, islam). En interrogeant la question des origines du monothéisme, il s'agira de poser la question de savoir si le judaïsme est vraiment la première religion monothéiste de l'histoire. Le cours vise à présenter l'avènement des religions monothéistes, à exposer dans la perspective du comparatisme religieux, des points de convergence, mais aussi de différences. Sera évoqué mais non approfondi l'exposé des pratiques et des croyances, afin de mettre en lumière les différents systèmes historiques des croyances et des pratiques, des textes et des rites propres à chaque tradition.

Connaissance des arts : les premières séances seront consacrées à une rapide présentation de la création artistique de la Renaissance à nos jours. Après avoir livré cette base de connaissances essentielles, le cours se focalisera sur l'actualité culturelle (expositions, festivals, politique artistique, etc.) et sur son traitement médiatique. Les quelques cas choisis seront étudiés de manière large, de sorte à enrichir les acquis des étudiants et à leur fournir les outils nécessaires au traitement d'un événement culturel, quel qu'il soit.

2. Médias et Techniques journalistiques

Histoire des médias : les agences de presse, la presse XIX^e–XX^e siècles (de la presse papier à la presse en ligne), la télévision (des origines à nos jours), la radio (des origines à nos jours), les métiers du journalisme : des origines au XX^e siècle (origine de la profession, statuts, spécialisations, aspects sociologiques), les métiers du journalisme : les mutations à l'heure du web, Pratiques journalistiques : JRI, agenciers, journaliste d'investigation, localier.

Économie des médias : le programme a pour objectif de mettre en perspective les grands enjeux des mutations économiques du secteur des médias. Il s'appuie sur l'acquisition d'une solide culture générale sur l'histoire économiques des médias dits "traditionnels" mais aussi sur une réflexion au sujet des évolutions fortes liées au contexte de crise et au développement des nouveaux médias.

Médiatisation des grands enjeux contemporains : ce cours vise à éclairer les étudiants sur les processus de médiatisation des enjeux contemporains au travers de trois grands thèmes : la médiatisation du politique, la médiatisation des questions de sécurité (nationale et internationale) et la médiatisation de la gestion des risques. Il doit leur permettre d'appréhender les apports théoriques principaux sur les processus de médiatisation ainsi que la responsabilité des journalistes confrontés dans leur pratique professionnelle à la communication politique, institutionnelle et privée.

Connaissance de l'actualité : l'objectif est de donner aux étudiants une bonne connaissance de l'actualité régionale, nationale et internationale, d'un point de vue économique, politique, social et culturel. Les étudiants doivent pouvoir répondre à des questions précises sur les événements survenus durant les derniers mois de l'année en cours mais également être capable d'en analyser les différentes formes de

traitement médiatique. Il s'agit également d'apprendre à lire la dépêche qui se trouve à la source de l'information et qui constitue la base du travail journalistique. La deuxième étape consiste à apprendre à traiter une masse d'information d'origines diverses, Internet, quotidiens, magazines, comprenant parfois des articles en anglais, la comprendre et l'analyser. La restitution de l'information dans un style clair nécessite des efforts d'écriture, les qualités d'expression étant évaluées à travers cet exercice.

Enquête et reportage : après une initiation théorique de deux heures, les étudiants sont préparés à l'épreuve directement sur le terrain. Ils doivent produire plusieurs travaux d'Enquête-Reportage (au minimum 4). Ils apprennent à répondre à des consignes précises afin d'intégrer les étapes incontournables de l'épreuve. Ces travaux sont notés et commentés par l'enseignant. Chaque étudiant bénéficie d'un enseignement adapté à ses besoins d'apprentissage et l'accompagnement est personnalisé.

Créativité et Observation reportage : ce cours privilégie l'exploration des techniques d'écriture, choix du genre, style, progression du récit, accroche et chute à travers des exercices en temps limité à partir d'observation de photos ou d'utilisation de mots-clés.

3. Méthodologie et langues

Ecrit journalistique : Les étudiants apprennent à choisir le registre (fiction, pamphlet, lettre...). Ils explorent différentes techniques d'écriture (choix du genre, style, progression du récit, accroche et chute...). Le cours leur permet de s'exercer au libre propos. Ils s'entraînent par la rédaction de synopsis corrigés.

Langue et littérature françaises : l'objectif de ce cours est de donner des connaissances solides aux étudiants afin qu'ils maîtrisent orthographe, syntaxe, grammaire, tant pour l'épreuve spécifique de français que pour les autres épreuves dans lesquelles l'orthographe est aussi prise en compte. QCM, dictées, travaux rédactionnels... les exercices proposés permettront de s'entraîner tout en cherchant le vocabulaire et le style les mieux adaptés.

Anglais journalistique écrit et oral : tout en permettant de perfectionner la pratique écrite et orale de la langue, le cours propose d'acquérir le vocabulaire journalistique et de se familiariser avec le traitement de l'actualité internationale par les médias anglo-saxons.

Préparation des dossiers de candidature

Préparation aux oraux : la préparation aux oraux se fait en deux temps. Au cours des premières séances sont abordés la méthodologie des épreuves, la stratégie à construire et les liens à privilégier entre les dossiers de candidature et les oraux d'admission. Dans le cadre d'ateliers, des simulations d'entretiens sont réalisées puis commentées par les étudiants et l'enseignant, afin que le plus grand nombre de situations d'entretien soit décrit et analysé.

■ Stage

La délivrance de convention de stage, sous certaines conditions, permet aux étudiants d'acquérir une expérience dans les médias. Cette expérience est vivement recommandée. L'équipe pédagogique veille néanmoins à la qualité de l'immersion professionnelle afin que celle-ci puisse être valorisée auprès des écoles ciblées.

■ Évaluation

Des évaluations écrites sont régulièrement organisées le samedi. Elles permettent aux étudiants de tester leur capacité à mobiliser leur culture générale de façon pertinente et d'apprécier leur progression dans la maîtrise des techniques journalistiques de base. Le calendrier de ces épreuves est communiqué en début d'année. Elles sont complétées par de nombreux exercices d'écriture réalisés parallèlement aux cours.

■ Conditions de validation du D.U. (Diplôme universitaire)

L'obtention d'une moyenne générale supérieure ou égale à 10 aux évaluations notées qui se déroulent le samedi est requise pour valider le D.U. ainsi que les 30 crédits équivalents ECTS pouvant être reconnus par un Jury d'admission.

■ Conditions d'admission

La préparation de l'Institut Catholique de Paris s'adresse aux étudiants titulaires d'une Licence ou d'un diplôme de niveau bac +3 (180 crédits ECTS) disponibles pour suivre un cursus à temps plein.

Sélection sur dossier (*résultats universitaires, parcours personnel et motivations*)

Candidature en ligne : www.icp.fr

Le questionnaire auquel doivent répondre les candidats est destiné à évaluer leur intérêt pour les médias et les grands enjeux de société ainsi que leur motivation pour intégrer une école de journalisme.

■ Calendrier

Réunion de rentrée : jeudi 25 septembre 2025 à 16h.

Calendrier universitaire 25-26 du Pôle Prépas Formation Prépa Journalisme

Début des cours	Lundi 29 septembre 2025
Répartition des semaines de cours	Octobre : 4 semaines Novembre : 4 semaines Décembre : 2 semaines (du 01/12 au 13/12) Janvier 2026 : 4 semaines
Vacances de Toussaint	Du 25/10 après les cours au 3/11 au matin
FORUM ICP Entreprises Présence des étudiants de la Prépa Journalisme obligatoire (Journée banalisée pas de cours)	Jeudi 20 novembre 2025
Vacances de Noël	Du 20/12 après les cours au 05/01/2026 au matin
Fin des cours généraux	Vendredi 30 janvier 2026
Evaluations (contrôle continu)	Les samedis et les lundis de novembre à janvier (épreuves en présentiel et en distanciel)
Périodes de stage	Du 2 février au 31 mars 2026
Vacances de printemps	Du 18/04 après les cours au 27/04 au matin
Entraînements aux oraux d'admission	De mi-avril à fin mai (selon le calendrier des concours)

Prépa Journalisme (Préparation aux concours d'entrée en écoles de journalisme)

Préparation post licence

S1	UE	Module (le nombre d'UE et de modules est à adapter à la formation)	Intitulés des UE et des cours	CM/TD	Heures semestrielles	ECTS (1)	COEFF	Modalités d'évaluation (2) : contrôle continu (CC) et/ou contrôle terminal (CT)
Formation équivalente à un semestre								
	UE 1 -		Connaissance du Monde contemporain		300	30		
		Module 1	Histoire contemporaine	CM	122	10	2	CC
		Module 2	Institutions	CM	14	1	1	CC
		Module 3	Sociologie politique	CM	12	1	1	CC
		Module 4	Enjeux internationaux	CM	12	1	1	CC
		Module 5	Introduction aux monothéismes	CM	12	1	1	CC
		Module 6	Enjeux contemporains (Questions environnementales, migrations, santé, éducation...)	CM	50	4	1	CC
		Module 7	Connaissance des arts	CM	10	1	1	
	UE2		Médias et Techniques journalistiques		88	12	2	CC
		Module 1	Connaissance des médias	CM	26	3	1	CC
			Histoire des médias		8			
			Economie des médias		6			
			Médiatisation politique, sécurité, risque		6			
			Réflexion sur les médias		6			
		Module 2	Connaissance de l'actualité	TD	18	3	1	CC
			Connaissance et traitement de l'actualité					
		Module 3	Enquête reportage	TD	24	4	1	CC
		Module 4	Observation reportage		10	1	1	CC
		Module 5	Créativité	TD	10	1	1	CC
	UE3		Méthodologie et langues		90	8	1	
		Module 1	Ecriture journalistique	TD	18	2	1	CC
		Module 2	Préparation dossiers	TD	6	1	1	CC
		Module 3	Entraînement aux oraux	TD	24	1	1	CC
			Atelier d'entraînement aux oraux (simulation d'entretien de motivation...)					
		Module 4	Langue et littérature françaises	TD	18	2	1	CC
		Module 5	Anglais journalistique	TD	24	2	1	CC

(1) Crédits équivalents ECTS pouvant être validés par un Jury d'admission

(2) Les évaluations prennent la forme de tests de connaissance et d'épreuves type concours blanc selon les modalités des écoles de journalisme (ESJ Lille, Celsa, CUEJ, IJBA...)
L'obtention d'une moyenne générale supérieure ou égale à 10 est requise pour la validation du DU (Diplôme Universitaire)

Stage non obligatoire mais conseillé en février et mars

LE RÈGLEMENT PEDAGOGIQUE

Pour les actes qui relèvent de sa responsabilité et sans préjuger des actions relevant du domaine civil ou pénal, le Pôle Prépas applique le règlement suivant :

Respect de l'institution et des personnes

L'Institut Catholique de Paris est un établissement universitaire et tous ses membres se conforment aux usages en vigueur ; la courtoisie définit les rapports interpersonnels, le respect des personnes et des lieux est une condition nécessaire au maintien d'une atmosphère d'étude et de recherche.

Chaque étudiant fait montre d'une attitude responsable en tout moment, par son comportement et ses relations avec les autres membres de la communauté universitaire, par l'usage approprié qu'il fait des locaux et services de l'établissement, par l'image qu'il donne de lui-même et de l'institution dans laquelle il poursuit ses études. Ces règles s'appliquent également sur les médias sociaux, dans les différentes expressions numériques de l'étudiant ainsi que lors des séjours de mobilité organisés avec le soutien de l'ICP.

La directrice du Pôle Prépas veille au maintien du respect du règlement intérieur, de ses règles de courtoisie et de discipline, de la part des étudiants au sein de la formation.

Tout manquement aux règles de courtoisie et de discipline expose un étudiant à une procédure de comparution devant la directrice du Pôle Prépas et des représentants de l'ICP habilités à prononcer des sanctions pouvant aller de l'avertissement jusqu'à l'exclusion de l'établissement.

Sérénité des évaluations

Si un étudiant perturbe le bon déroulement d'une épreuve, l'enseignant responsable ou le surveillant est fondé à l'exclure. La copie est alors saisie ; l'horaire de l'exclusion et la mention « Exclusion » y sont portées. Le procès-verbal de l'épreuve mentionne l'exclusion.

Le plagiat

Le plagiat est l'emprunt total ou partiel d'un texte écrit par autrui, sans mention de l'origine de la citation, et/ou sans indication qu'il s'agit d'une citation. Chaque enseignant est fondé à repérer un cas de plagiat, et l'ICP est en outre doté d'un outil informatique de détection du plagiat pour aider les enseignants.

Par honnêteté intellectuelle et par respect de la loi, toute citation textuelle doit être placée entre guillemets et sa référence précisée en bas de page. Il en est de même pour tout document iconographique et pour tout schéma. A l'oral, chaque référence sera indiquée explicitement. Cette règle s'applique pour tous les exercices, dans le cadre du contrôle continu et du contrôle terminal.

L'instruction du dossier de plagiat comprend l'avis de l'enseignant concerné et la possibilité pour l'étudiant d'expliquer son geste à l'enseignant et à la directrice du Pôle Prépas. Après étude du dossier, l'équipe pédagogique, sollicitée par la directrice du Pôle Prépas, décide collectivement de la sanction qui peut aller jusqu'à :

- En contrôle continu : note de 0/20, prise en compte dans le calcul de la moyenne.
- En contrôle terminal (sessions plénières et de rattrapage) : note de 0/20, portée sur le relevé de notes, accompagnée par l'invalidation de l'ensemble du semestre, session de rattrapage comprise. Aucune moyenne n'est calculée

- En cas de récidive, indépendamment du type de l'évaluation : exclusion définitive du Pôle Prépas.

La fraude

La détention à son emplacement dans la salle d'examen par le candidat, d'un téléphone portable, de tout autre appareil électronique, ou de tout document non autorisé explicitement par l'énoncé du sujet, est considérée lors d'une épreuve (contrôle continu ou contrôle terminal) comme une tentative de fraude qui entraîne la confiscation immédiate des objets suspects et une mention sur le procès-verbal de l'examen. Si de tels objets sont placés dans un endroit accessible pendant les sorties autorisées et qu'ils sont identifiés comme ayant été placés à cet endroit par un candidat, la conséquence est la même.

Le fait de tenter de communiquer pendant l'épreuve, dans la salle d'examen ou pendant les sorties autorisées, est considéré comme une tentative de fraude et consignée sur le procès-verbal de l'examen.

L'utilisation par le candidat d'un document ou d'un objet non autorisé, dans la salle ou pendant les sorties autorisées, ainsi que la communication effective avec un autre étudiant ou avec l'extérieur sont considérées comme des fraudes et portées comme telles au procès-verbal de l'examen.

En cas de tentative de fraude ou de fraude, le surveillant saisit les objets ou documents litigieux et l'étudiant est autorisé à continuer à composer. Il est notifié à l'étudiant que son comportement a été considéré comme une tentative de fraude ou une fraude et que cela sera consigné dans le procès-verbal de l'examen.

Après l'épreuve, les cas de tentative de fraude ou de fraude sont soumis à la Direction du Pôle Prépas, au moyen des procès-verbaux des examens et des copies concernées.

L'instruction du dossier comprend l'avis de l'enseignant concerné ou du surveillant et la possibilité pour l'étudiant d'expliquer son geste à l'enseignant et à la directrice du Pôle Prépas. Il est inscrit : après instruction des dossiers, l'éventuelle sanction est prononcée. Elle peut aller jusqu'à :

> Tentative de fraude

- En contrôle continu : note de 0/20, prise en compte dans le calcul de la moyenne.
- En contrôle terminal (sessions plénières et de rattrapage) : note de 0/20, portée sur le relevé de notes, accompagnée par l'invalidation automatique de l'ensemble du semestre, avec possibilité de se présenter à la session de rattrapage.

> Fraude (ou récidive de tentative de fraude)

- En contrôle continu : note de 0/20, prise en compte dans le calcul de la moyenne.
- En contrôle terminal (sessions plénières et de rattrapage) : note de 0/20, portée sur le relevé de notes, accompagnée par l'invalidation automatique de l'ensemble du semestre, sans possibilité de se présenter à la session de rattrapage.

> Récidive de fraude

- En contrôle continu et en contrôle terminal (sessions plénières et de rattrapage) : Exclusion définitive

LE CORPS PROFESSORAL

AHYA Patra, diplôme de cadre de santé infirmier, diplôme d'Etat infirmier

ANTONIOLI Manola, Docteure en philosophie et Sciences Sociales de l'EHESS, Chargée d'enseignement.

AUPETIT Aldin, master de recherche en études politiques (Asie)

BERTHIER Hortense : Psychologue, Diplômée de l'Ecole de Psychologues Praticiens de Paris (EPP): DESS de Psychologie clinique

BILLIER Dominique, Chargée d'enseignement, Diplômée de l'Ecole du Louvre, Docteure en Sociologie urbaine.

BOULANGER Augustin, Maître de conférence en Droit privé

CHEVALIER Aude, Docteure en Histoire de l'Art médiéval

DESABRES Pascal, Agrégé d'histoire, Docteur en histoire

DI BIASIO Stephen, diplôme d'études supérieures en Journalisme (3^e cycle – City University Londres), certificat d'enseignement TEFL (anglais langue étrangère)

FAUGERAS Thibault, master en philosophie, droit constitutionnel, droit privé, CAPA, CRFPA

GIAIME Emilie, Docteure en Histoire et civilisations (EHESS), Maître de conférences en Histoire et civilisations

GILET Rémy, Master en Sciences Humaines et Sociales

GIRALT Marie-Carmen, Docteur en Sociologie des religions de l'EHESS

GONZALEZ Maria Fernanda, Maître de conférences, Docteure en Sciences politiques

HANDSCHUMACHER Marie, agrégée en Mathématiques, Université Paris VI

HUMBERT Blandine, Docteure en philosophie

JAKOB Florent, Docteur en Philosophie, Université Paris X Nanterre

KADERKA Karolina, Docteure en Archéologie des périodes historiques (EPHE Paris)

LEWIS Guy, Agrégation externe d'anglais DEA Anglais, Université Paris IV Sorbonne

LIATARD Séverine, Doctorat en Histoire socio-culturelle, Maîtresse de conférences

MAROIS Sandrine, Docteure en Science de l'Education et de la formation

MLADENOVIC Ivica, Docteur en Sociologie, Science politique de l'Université Paris 8.

MILLOT Valérie, diplôme de cadre de santé infirmier, diplôme d'Etat infirmier

NASR Joseph, Docteur en Philosophie

PHILLIPS Sarah Leanne, Master en littérature française

PITSOS Nicolas, Docteur en histoire de l'INALCO, Maître de conférences

POINSOT Delphine, Docteure en Histoire de l'Art (Ecole Pratique des Hautes Etudes)

RIBEMONT Thomas, diplômé de l'I.E.P. de Grenoble, Docteur en science politique de l'Université Paris IX-Dauphine, Maître de conférences Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

RIZET Clément, Doctorat en psychologie clinique et psychopathologie

SABEH Mada, Docteure en philosophie politique et juridique de l'Université Paris Descartes

SCHMITT Alain, Docteur en Biologie et pharmacologie de l'hémostase et des vaisseaux.

SEGURA Eva : Docteure en philosophie, Professeure certifiée d'Anglais

SIDI Caroline, Agrégée de Lettres modernes, Chargée d'enseignement.

SIMONIELLO Anastasia, Docteure en Histoire de l'Art, Chargée d'enseignement.

STETLER Harrison, Master sciences humaines et sociales mention études politiques (EHESS), Bachelor's in History (Columbia University, New York).

TOUBLLET Cécile, Docteure en langues et littératures françaises

WATTEL Odile, Agrégée d'histoire, Docteure ès-Lettres et Sciences Humaines

WESTRA Alexander, Master en histoire de l'art et archéologie, Doctorant en archéologie et géographie

Pour la Préparation aux concours des écoles de Journalisme, des journalistes et professionnels des médias participent aux enseignements ainsi qu'à la préparation des épreuves écrites et orales.

Pour l'Année de Préparation aux Etudes Supérieures option Santé, des professionnels de santé, formateurs de l'IFSI du groupe hospitalier Paris St Joseph, assurent les modules d'enseignements d'initiation aux métiers et aux carrières d'infirmier.

INFORMATIONS PRATIQUES ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

■ Bibliothèques

La bibliothèque de Fels est la bibliothèque de référence pour les Prépas.
Pour plus d'information : <http://www.icp.fr> (rubrique bibliothèques).

■ L'Espace Santé

Toutes les informations relatives aux services proposés par l'Espace Santé sont accessibles sur les pages dédiées du site internet de l'ICP
<https://www.icp.fr/vie-du-campus/gestion-du-quotidien/prevention-sante>

A. *L'infirmérie*

L'Institut Catholique de Paris accueille une infirmerie sur le Campus, ouverte du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

L'infirmier est joignable par téléphone au 01 70 64 29 87 / 06 49 58 11 96 ou à l'adresse courriel suivante : infirmerie@icp.fr

En cas d'absence de l'infirmier, consulter la liste des centres de santé médicaux et dentaires proches de l'ICP disponible sur le site : <https://www.icp.fr/vie-du-campus/gestion-du-quotidien/prevention-sante>

B. *Espace d'écoute et d'accueil psychologique (EAP)*

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous du mercredi au vendredi. Contacter l'EAP par courriel : eap@icp.fr ou par téléphone au 01 70 64 29 83.

C. *Étudiants en situation de handicap*

Les étudiants en situation de handicap doivent prendre contact avec la Directrice du Pôle Prépas avant même la confirmation de l'inscription.
Ceci afin d'envisager les aménagements nécessaires au suivi des études.

Les étudiants peuvent par ailleurs trouver les informations sur le site internet de l'ICP : <https://www.icp.fr/vie-du-campus/gestion-du-quotidien/handicap>

Les étudiants ayant besoin d'aménagements lors des concours doivent s'informer auprès de l'organisateur des épreuves afin de connaître les démarches à réaliser au moment des inscriptions.

■ Modalités de candidature pour l'année universitaire 2025-2026

Pour les préparations aux concours : les dossiers de candidature se font en ligne via le site internet de l'ICP (www.icp.fr).

■ Modalités d'inscription

Étudiants européens :

Ils sont soumis aux mêmes règles que les étudiants français ; ils doivent aussi déposer une demande d'équivalence de leurs diplômes de fin d'études secondaires même si cette dernière n'est qu'une formalité.

Étudiants non européens :

S'ils résident en France :

- Démarches à effectuer auprès du Secrétariat Universitaire entre le 15 janvier et le 30 avril de l'année universitaire précédent l'inscription
- Retirer un dossier de « Demande d'Admission préalable à l'Inscription en premier cycle dans une université française »

S'ils résident à l'étranger :

- Démarches à effectuer auprès de CAMPUS France entre le 15 janvier et le 30 avril de l'année universitaire précédent l'inscription
- Être en France pour le 15 septembre au plus tard avec un passeport en cours de validité, un visa d'études

■ Les bourses

Les bourses de solidarité de l'ICP sont attribuées sur critères sociaux et après délibération de la Commission des bourses de l'Institut Catholique de Paris.

Extrait de la Charte des Bourses :

« « *L'esprit grand ouvert sur le monde* », l'Institut Catholique de Paris est soucieux de favoriser l'accès de chacun au savoir. Les étudiants en difficulté financière dont la soif de connaissance et l'aptitude aux études universitaires sont avérées peuvent bénéficier de son soutien financier. L'attribution d'une telle aide engage mutuellement l'étudiant et l'ICP dans une démarche commune qui vise l'épanouissement personnel, intellectuel et professionnel de l'étudiant et la bonne renommée de l'établissement. L'ICP accueille ainsi en son sein des individus qui contribuent à la richesse de la communauté universitaire. »

Les dossiers de bourses solidarité sont à télécharger sur le site internet. Ils sont à déposer au secrétariat du Pôle Prépas dans les délais indiqués pour chaque session. Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.

Attention ! : l'inscription en Prépa ne permet pas l'obtention d'une bourse du Crous.

■ Les Tarifs 2025-2026

Prépa École du Louvre

- **Etudiants ICP : 610 €**
- **Etudiants extérieurs, lycéens : 730 €**
(Hors frais d'inscription à la bibliothèque)

A.P.E.S. option Études européennes

Semestre 1	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Revenu brut fiscal Moins de 4 parts	+ de 90K €	>60 k€ <90 k€	>45 k€ <60 k€	>25 k€ <45 k€	< 25 k€
Revenu brut fiscal 4 Parts et plus	+ de 130K€	>90 k€ <130 k€	>60 k€ <90 k€	>45 k€ <60 k€	< 45 k€
APES - Études européennes	4 480€	3 750€	3 290€	2 820€	2 120 €

Semestre 2 : droits d'inscription fixés par les Universités partenaires : prévoir un budget de 7 200 € environ pour les 12 semaines de cours et l'hébergement chez l'habitant payable en 1 seule fois.

- S'acquitter des frais de CVEC et fournir l'attestation d'acquittement (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) Se connecter sur le site du gouvernement : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquittement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération.

A.P.E.S. option Sciences humaines

A.P.E.S. option Sciences politiques

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Revenu brut fiscal Moins de 4 parts	+ de 90K €	>60 k€ <90 k€	>45 k€ <60 k€	>25 k€ <45 k€	< 25 k€
Revenu brut fiscal 4 Parts et plus	+ de 130K€	>90 k€ <130 k€	>60 k€ <90 k€	>45 k€ <60 k€	< 45 k€
APES options Sciences humaines Sciences politiques	8 280€	7 720 €	7 230€	6 420€	5 600€

A.P.E.S. option Santé

Semestre 1	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Revenu brut fiscal Moins de 4 parts	+ de 90K €	>60 k€ <90 k€	>45 k€ <60 k€	>25 k€ <45 k€	< 25 k€
Revenu brut fiscal 4 Parts et plus	+ de 130K€	>90 k€ <130 k€	>60 k€ <90 k€	>45 k€ <60 k€	< 45 k€
APES Santé	4 140€	3 860€	3 610€	3 210€	2 800€

- S'acquitter des frais de CVEC et fournir l'attestation d'acquittement (Contribution de Vie Etudiante et de Campus).

Prépa CELSA Communication

➤ Tarif unique : 2140 €

(Hors frais d'inscription au concours d'entrée de l'École du CELSA, hors frais d'inscription à la bibliothèque)

Les étudiants parallèlement inscrits en licence à l'ICP bénéficient d'une réduction de 25% sur le tarif de la Prépa CELSA.

Si la commission donne un avis favorable au dossier de candidature, un acompte de **400 €** sera demandé pour confirmer la demande d'inscription.

Aux tarifs ci-dessus, doivent être ajoutées, le cas échéant, les sommes suivantes :

- S'acquitter des frais de CVEC et fournir l'attestation d'acquittement (Contribution de Vie Etudiante et de Campus).
- **60 €** de frais d'examen de candidature (non remboursables et non déductibles des frais de scolarité)

Prépa Journalisme

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Revenu brut fiscal Moins de 4 parts	+ de 90K €	>60 k€ <90 k€	>45 k€ <60 k€	>25 k€ <45 k€	< 25 k€
Revenu brut fiscal 4 Parts et plus	+ de 130K€	>90 k€ <130 k€	>60 k€ <90 k€	>45 k€ <60 k€	< 45 k€
Préparation Journalisme	7 160€	6 120 €	5 310 €	4 480 €	3 420€

Si la commission donne un avis favorable au dossier de candidature, un acompte de **400 €** sera demandé pour confirmer la demande d'inscription.

Aux tarifs ci-dessus, doivent être ajoutées, le cas échéant, les sommes suivantes :

- S'acquitter des frais de CVEC et fournir l'attestation d'acquittement (Contribution de Vie Etudiante et de Campus)
- **60 €** de frais d'examen de candidature (non remboursables et non déductibles des frais de scolarité)



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

L'excellence universitaire depuis 150 ans

L'Institut Catholique de Paris, fondé en 1875, est un Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG) porté par une association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Depuis 150 ans, il a fait ses preuves en termes d'excellence académique et de créativité, offrant des formations ouvertes à tous et adaptées aux enjeux du monde contemporain grâce à ses 6 facultés, ses 6 instituts de formation professionnelle et ses 9 écoles associées. Chaque année, l'ICP accueille 11 000 étudiants, plus de 1 000 enseignants et chercheurs et 250 doctorants sur ses campus de Paris, Reims et Rouen, et sur son antenne de Tours.

L'esprit grand ouvert sur le monde

L'ICP valorise l'ouverture d'esprit et le dialogue au-delà des frontières en accueillant chaque année près de 2 500 étudiants internationaux, en formant les étudiants aux langues étrangères grâce au Pôle Langues, et en enrichissant chaque année son réseau d'universités partenaires à l'étranger, qui compte aujourd'hui 200 établissements dans 55 pays.

Institut Catholique de Paris
21, rue d'Assas 75270 Paris cedex 06
www.icp.fr

ICP - 01/2026 - Document non contractuel. Informations données à titre indicatif et pouvant faire l'objet de modifications.

